



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Vendredi 16 mars.

Sept opérateurs du secteur minier quittent la Fec. Les sept principaux opérateurs du secteur minier reçus il y a plus d'une semaine par le président Joseph Kabila au sujet de leur réticence sur le nouveau code minier ont décidé de quitter la Fédération des entreprises du Congo (Fec). Dans un communiqué rendu public jeudi, ces patrons de grandes entreprises minières opérant en RDC disent « ne pas être représentées de manière adéquate » par la Fec. Ont signé ce communiqué, les patrons de Randgold, AngloGold Ashanti, Glencore, Ivanhoe Mines et China Molybdenum Co. Il y a un mois, Albert Yuma, le numéro un de la Fec, leur avait informé de l'intention des autorités congolaises de renégocier leurs partenariats avec la Générale des carrières et des mines (Gecamines), la société d'État qui gère le secteur minier en RDC.

Une table ronde à l'Assemblée nationale sur la présence des zébus dans l'ex-Bandundu. Lors de la rentrée parlementaire jeudi 15 mars à Kinshasa, le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, a annoncé la tenue prochaine d'une table ronde sur l'affaire des zébus en provenance de l'Est qui se sont installés dans l'ex-Bandundu. «Le bureau de l'Assemblée nationale organise une table ronde pour gérer certains malentendus enregistrés pendant les vacances parlementaires concernant quelques cheptels des bovidés amenés de l'est vers le sud et l'ouest du pays par certains compatriotes et qui ont suscité ici et là des débats et des préoccupations.». La présence des éleveurs Banyamulenge et leurs troupeaux depuis plusieurs semaines alimente rumeur et discussions parmi les populations de ces provinces.

Goma : la Cenco priée de s'impliquer pour la libération des militants de la Lucha en prison. Dans une lettre adressée jeudi à la Cenco, le mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha) sollicite l'implication des prélats catholiques pour obtenir la libération de neuf personnes dont cinq de ses militants en prison de Munzenze depuis le 21 janvier dernier. A en croire le mouvement citoyen, le parquet de Goma présente l'évêque de Goma Monseigneur Théophile Kaboy et quelques prêtres de son diocèse comme les plaignants des griefs mis à la charge des militants détenus. Selon la correspondance adressée à la Cenco, les avocats de la défense ont découvert dans le dossier de justice une déposition manuscrite de l'évêque de Goma, réclamant l'arrestation de ces jeunes militants et un procès-verbal signé par huit prêtres reconnaissant avoir été séquestrés par les militants détenus. Pourtant, rappelle le document, lors de la 2ème audience de ce procès au tribunal de paix de Goma, le curé de la paroisse Saint Joseph, présenté comme un des signataires de ce procès-verbal, a dit « n'avoir jamais été séquestré les militants de la Lucha, ni signé un quelconque procès-verbal ».

Parlement: le vote de la loi sur la répartition des sièges, une des priorités de la session de mars 2018. Lors de son discours à l'ouverture de la session de mars au Parlement jeudi, le président de l'Assemblée nationale Aubin Minaku a fait savoir que le vote de la loi sur la répartition des sièges faisait partie des matières prioritaires de cette nouvelle session. D'après le speaker du Parlement, cette dernière session de la législature 2011-2016 va se concentrer prioritairement à la tenue effective des élections le 23 décembre. Dans cette optique, il a invité les élus à s'investir également dans le vote des lois devant constituer l'arsenal juridique dont la Ceni a besoin pour accomplir sa mission. Parmi les autres matières

considérées comme prioritaires par M. Minaku figurent également l'examen du rapport financier de la Ceni ainsi que le remplacement du rapporteur de la Commission électorale sur demande de l'UDPS. Ces matières prioritaires devront être débattues au cours de cette session.

A Mbuji-Mayi, Leïla Zerrougui plaide pour le respect des libertés fondamentales. «On maintient l'ordre, c'est normal, mais le maintien de l'ordre n'est pas une répression. C'est le fait de s'assurer que les droits sont exercés dans le cadre du respect de la constitution. La marche, c'est un droit constitutionnel. Préparer des élections crédibles, c'est permettre à l'opposition de s'exprimer, c'est permettre à la société civile d'agir. C'est comme ça que les élections seront crédibles », a affirmé Mme Zerrougui à l'issue de sa rencontre avec le gouverneur du Kasai-Oriental. Ce dernier était accompagné des membres du conseil provincial de sécurité.

Kisangani : une femme condamnée à 15 ans de prison pour infanticide. Le tribunal de Grande instance de Kisangani a condamné jeudi à quinze ans de prison ferme une jeune femme reconnue coupable d'avoir tué son bébé. Cet infanticide s'est produit mercredi dernier en début d'après-midi dans la commune de la Tshopo. Après avoir accouché, la condamnée Véronique Maningo Widi a jeté son enfant dans une fosse septique avant de s'enfuir.

RDC: validation du plan d'action quinquennal de contrôle d'armes légères. La RDC se dote d'un plan d'action national de contrôle et de gestion d'armes légères et de petit calibre pour la période 2018-2022. Ce plan a été validé officiellement jeudi 15 mars à Kinshasa. Il est évalué à 58 457 000 dollars américains.

Kikwit : des jeunes filles participent au concours du port de pagne. Vingt-cinq jeunes filles âgées de 15 à 18 ans, représentant vingt-cinq écoles ciblées de la ville de Kikwit (Kwilu) ont participé ces jours à un concours de port de pagne organisé par l'Union congolaise des femmes des médias du Bandundu. L'évènement visait à susciter chez la jeune fille l'amour, l'engouement vers le port de pagne et la valorisation du patrimoine culturel local. Le jury a évalué les candidates sur le temps que chacune mettait pour porter le pagne, la manière de le porter et la manière marcher avec en portant des pagnes. Selon Chantal Kindndu, la directrice provinciale de l'Ucofem/Bandundu, il s'agissait pour elle de valoriser la culture africaine et d'inculquer à la jeune fille, tournée plus vers la culture étrangère, la culture du port de pagne, « un héritage de référence. »

Kinshasa: l'électricité est stable dans les quartiers dotés de conteurs à prépaiement. Des perturbations en fourniture d'énergie électrique sont observées ces derniers jours dans les provinces de Kinshasa, Kongo-Central et Bandundu. Alors que des coupures intempestives et prolongées d'électricité sévissent une grande partie de Kinshasa, les quartiers Mandina, Lokoro et Kinzazi dans la commune de Matete sont alimentés en électricité 24 heures sur 24. La Société nationale d'électricité (SNEL) y a installé plus de 1600 conteurs à prépaiement avec de nouvelles cabines et un nouveau réseau de destination, à la grande satisfaction de la population. Ce projet PPC sera progressivement étendu sur toute la ville de Kinshasa.

Lugi Gizenga et Adolphe Muzito écartés de la direction du Palu. Lugi Gizenga et Adolphe Muzito, respectivement secrétaire permanent et secrétaire adjoint du parti Lumumbiste unifié (Palu) ont été démis de leurs fonctions. D'après un communiqué signé par le chef du parti, Antoine Gizenga, Wolf Kimasa est nommé secrétaire permanent avec son adjoint Godefroid Mayobo, qui va se charger de questions électorales. Antoine Gizenga voudrait appeler les deux cadres limogés à d'autres fonctions au sein du parti. Diverses sources estiment cependant que ce réaménagement inattendu aurait été provoqué par les tractations politiques qu'ont entreprises récemment Lugi Gizenga et Adolphe Muzito au nom du Palu avec d'autres partis de l'opposition, comme le MLC de Jean-Pierre Bemba. Ce rapprochement a été perçu comme un signe de séparation du Palu d'avec la Majorité présidentielle (MP).

Samedi 17 mars.

Adolphe Muzito : «Nous ne voulons pas de cadeaux empoisonnés ». Dans une interview à Radio Okapi vendredi 16 mars, Adolphe Muzito, secrétaire adjoint sortant du Parti lumumbiste unifié (Palu), a estimé que la coalition entre son parti et la Majorité présidentielle (MP) devrait cesser d'exister. « On n'ira pas aux élections comme Majorité présidentielle ni comme opposition. On va aux élections selon la ligne politique, le programme, avec une identité qu'il faut vendre auprès du peuple et ce que sous-tend cette identité-là. Nous ne voulons pas de cadeaux empoisonnés. Nous ne voulons pas non plus soutenir les gens, qui ne seront pas d'accord avec notre politique. Retrouvons nos identités. Que chacun débâte avec les forces en présence», recommande Adolphe Muzito. L'ancien Premier ministre estime que l'heure est venue de discuter des programmes politiques en vue de nouvelles alliances électorales.

Plus de 57.000 Congolais se sont réfugiés en Ouganda depuis le début de l'année (HCR). Dans l'ouest de l'Ouganda, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et ses partenaires viennent en aide à un nombre croissant de personnes qui ont fui les violences en RDC. En l'espace de trois jours seulement, entre le 10 et le 13 mars, plus de 4.000 nouveaux arrivants ont fui les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu vers l'Ouganda. Ces chiffres marquent une nette hausse par rapport à l'année 2017 durant laquelle 44.000 personnes au total avaient fui. Le HCR craint que des milliers d'autres arrivent en Ouganda si la situation sécuritaire en RDC ne s'améliore pas immédiatement. La majorité des réfugiés congolais rejoignent l'Ouganda de l'autre côté du lac Albert à bord de bateaux de fortune en provenance de l'Ituri. « Ils sont épuisés, affamés, assoiffés, malades et ont fui avec peu ou pas d'effets personnels », a déclaré le porte-parole du HCR. Bien qu'il soit difficile d'obtenir un état détaillé de la situation en RDC en raison du manque d'accès, le HCR a reçu, de la part des réfugiés congolais qui ont rejoint l'Ouganda, des récits des violences effrayantes - y compris des viols, des meurtres et des séparations familiales. Des dizaines de réfugiés ont témoigné auprès du personnel du HCR en Ouganda sur les violences et les agressions sexuelles qu'ils ont subies en RDC. La grande majorité des survivants sont des femmes et des filles, ainsi qu'un plus petit nombre d'hommes et d'adolescents.

Ituri : Henri Mova affirme avoir « arrêté les massacres à Djugu et rétabli l'autorité de l'Etat ». Le vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur Henri Mova a affirmé vendredi 16 mars avoir accompli la mission que le chef de l'Etat lui a confié: « arrêter les massacres dans le territoire de Djugu et y rétablir l'autorité de l'Etat, pour permettre le retour de déplacés dans leurs milieux d'origine ». Il a fait cette déclaration avant de retourner à Kinshasa, après deux semaines de travail en Ituri. Pour le député provincial de l'opposition, élu de Djugu, Pierre Claver Bedidjo, la déclaration d'Henri Mova ne reflète pas la réalité du terrain. Il fait remarquer que l'autorité de l'Etat n'est pas encore rétablie pour faciliter la libre circulation des personnes et de leurs biens.

Table ronde sur la présence des zébus dans l'ex-Bandundu : le gouvernement appelé racheter les bêtes non vendues. La table ronde sur la gestion des zébus cantonnés dans les provinces du Kwango et Kwilu s'est clôturée vendredi 16 mars à l'Assemblée nationale. Dans une déclaration lue à la fin de cette rencontre, les participants ont recommandé au gouvernement de racheter tous les zébus qui sont cantonnés à Bukangalongo. Ils demandent aussi à l'exécutif national d'identifier et d'indemniser les populations dont les champs ont été dévastés par ces bêtes. Les participants à cette table ronde ont aussi relevé la nécessité de réguler le déplacement des troupeaux. Ces assises modérées par Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale, ont réuni les députés nationaux et les gouverneurs de deux provinces, les chefs traditionnels, la société civile, les éleveurs et quelques membres du gouvernement.

Nord-Kivu : le Pam et la Fao lancent un programme d'appui aux agriculteurs pour lutter contre la malnutrition. Le territoire de Rutshuru (Nord-Kivu) présente un taux de malnutrition chronique de plus de 60%, une production agricole déficitaire, une croissance en besoin humanitaire et un contexte difficile, ont constaté vendredi 16 mars, le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Pour faire face à cette malnutrition, ces agences ont initié un projet d'appui à la production agricole et à l'alimentation scolaire dans le Rutshuru. Ce projet qui va durer 5 ans appuie des petits producteurs agricoles dans la production durable, la transformation, le stockage et la commercialisation des produits agricoles. Cette production assure aussi l'approvisionnement de 43 écoles en vivres produits localement. Bien que ce projet présente des avantages, des défis existent, notamment les aléas climatiques, le mauvais état des routes d'évacuation et d'autres aspects de la commercialisation, note Veà Kaoma, secrétaire exécutif de LOfepaco, une plateforme qui accompagne les agricultrices. Ce projet financé par le Canada cible 12500 ménages de petits producteurs agricoles et 27000 écoliers.

La cour militaire du Katanga condamne à perpétuité 7 combattants de la milice APCLS. La cour militaire du Katanga a condamné vendredi 16 mars sept anciens combattants de la milice APCLS à la servitude pénale à perpétuité et un autre à 15 ans de servitude pénale principale. La cour a par ailleurs condamné les mêmes personnes, solidairement avec l'Etat congolais, au paiement de 100.000\$ dollars à titre des dommages et intérêts au profit de deux victimes qui s'étaient régulièrement constituées parties civiles. Ces condamnés étaient tous poursuivis pour crime de génocide commis dans la nuit du 21 au 22 septembre 2016 à Kamina, au camp militaire Lumwe. Ils sont reconnus coupables d'une part d'avoir tué quatre membres de la communauté Ngiti et d'avoir incendié aussi quinze de leurs tentes. Selon la cour militaire du Katanga ces condamnés ont aussi administré intentionnellement plusieurs coups d'objets tranchants sur 20 personnes de la même ethnie.

Ituri: les chefs coutumiers de Djugu s'inquiètent de la présence des assaillants près de certains villages. Certains chefs coutumiers en territoire de Djugu s'inquiètent de la présence des assaillants qui circulent dans environ 8 villages le long du lac Albert. Ils redoutent que ces hommes armés s'attaquent à d'autres villages dans la région. Ils demandent aux autorités militaires de déployer les Fardc dans cette zone pour neutraliser ces hommes. Selon les chefs de Bahema Nord et de Bahema Banywagi, ces hommes rodent autour du lac dans des pirogues motorisées. Ces chefs coutumiers ajoutent que la présence de ces assaillants est observée depuis deux semaines suite au retrait des Fardc dans la zone. Ils craignent que ces « hors la loi » se réorganisent pour attaquer d'autres villages qui sont encore habités par la population qui vit déjà dans la psychose.

Dimanche 18 mars.

RDC : la CIME recommande aux parties prenantes au processus électoral l'intégrité et l'honnêteté. La Commission d'intégrité et de médiation électorales (CIME) recommande aux parties prenantes au processus électoral en RDC l'intégrité, la paix et l'honnêteté. « Nous devons être intègres, justes. Les élections doivent être honnêtes et crédibles et qui se déroulent dans la paix. Chacun de nous doit savoir qu'il peut gagner ou perdre les élections, mais la RDC doit demeurer. La RDC est le bien le plus cher pour tous les Congolais. Que tu sois président, ministre ou maraichère, la paix te concerne. Nous devons cultiver des valeurs, des vertus », recommande Delphin Elebe Kapalay, le président de Cime.

Lancement de la plateforme politique Sentinelle de l'alternance. Les partis politiques Congo en marche, Union républicaine et Congo en avant se sont regroupés avec 19 autres mouvements associatifs pour lancer samedi 17 mars la plateforme politique Sentinelle de l'alternance. Médard Kankolongo, président de Congo en marche et porte-parole de cette plateforme affirme que l'objectif est de surveiller le processus électoral jusqu'à son aboutissement et se préparer pour gagner les élections de décembre 2018. Cette plateforme recommande au gouvernement congolais de « libérer les prisonniers politiques et d'opinion », avant l'organisation des élections.

RDC : 543 millions de dollars du Fonds mondial pour lutter contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Le Fonds mondial a offert 543 millions de dollars à la RDC comme subvention consacrée à la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme pour la période de 2018-2020, indique un communiqué du ministère de Santé publié samedi 17 mars. Selon le ministre de la santé, Dr Oly Ilunga Kalenga au cours de cette nouvelle période 2018-2020, une attention particulière devra être accordée à la recherche de plus d'efficacité, plus de redevabilité et de plus de transparence en vue d'atteindre des résultats quantifiables au niveau des indicateurs de santé. 117.000 personnes sous traitement antirétroviral, de dépister et traiter plus de 345.000 cas de tuberculose et de distribuer plus de 44 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide, dans l'ensemble du territoire de la République.

Kananga: la Monusco dote la prison centrale d'un forage d'eau potable. La Monusco a doté, samedi 17 mars, la prison centrale de Kananga (Kasaï central) d'un forage d'eau potable d'une capacité de mille litre le jour. Financé sur fonds de la mission onusienne à hauteur de 10 990 dollars, ce projet a été exécuté par l'ONG Action sociale en faveur des personnes défavorisées (ASPD). Le projet se propose de faciliter l'accès à l'eau potable aux détenus de la prison centrale de Kananga. La mission onusienne mène plusieurs actions en faveur de la prison centrale de Kananga notamment l'octroi de matériels d'hygiène, armoires et l'organisation des séminaires de remise à niveau pour les gestionnaires pénitentiaires.

Kasaï-Central : les opérateurs économiques déplorent la multiplicité des taxes et impôts. Les opérateurs économiques de la province du Kasaï Central, réunis au sein de la Confédération de petites et moyennes et entreprises du Congo (Copemeco) déplorent la multiplicité de taxes. Ils ont exprimé leur indignation, samedi 17 mars, au cours d'une matinée fiscale, tenue à Kananga. Ces opérateurs affirment qu'ils travaillent avec des trésoreries déficitaires suite à la multiplicité des taxes et en appellent à l'implication de l'Etat. Réagissant à leur plaidoyer, le vice-gouverneur du Kasaï-Central, a exprimé le souci de la province de réglementer le secteur du fisc pour favoriser l'entreprenariat.

Nord-Kivu : un mort et cinq blessés lors d'un match de football à Walikale. Une personne est morte et cinq autres grièvement blessées dans les échauffourées qui ont opposé au stade de l'unité de Walikale centre le TP Mbi à l'AS Radi Moto lors d'un match. Le stade a été transformé en ring à la 44e minute de jeu, lorsque l'arbitre a accordé un penalty à l'AS Radi Moto, décision consécutive à une faute d'un défenseur de TP Mbi. Les joueurs du TP Mbi ont contesté ce penalty et ont copieusement frappé l'arbitre central. Il s'en est suivi l'envahissement de l'aire de jeu par les supporters du TP Mbi. Les éléments de la police et de l'armée présents au stade, ont tenté de remettre l'ordre au stade mais en vain.

Ituri : six otages s'échappent des mains de leurs kidnappeurs. Six otages dont quatre agents de la société Brasimba de Beni au Nord Kivu ont réussi à s'échapper ce dimanche la nuit des mains de leurs kidnappeurs. Ces personnes ont été enlevées vendredi 16 mars par un groupe d'hommes armés vers le village Makeke en territoire de Mambasa sur le tronçon Biakato-Beni. Selon le coordonnateur de l'ONG CODEPEF, toutes ces personnes ont réussi à s'échapper sans payer aucune rançon. Adelar Kibwana indique qu'environ 12 personnes sont déjà enlevées par des miliciens depuis janvier 2018.

Rutshuru : cinq personnes portées disparues dans une embuscade tendue par des hommes armés. Cinq personnes sont depuis samedi portées disparues après que leur véhicule est tombé dans une embuscade des hommes armés sur l'axe Kanyabayonga-Mabenga dans le parc des Virunga dans le Rutshuru (Nord-Kivu). Des sources administratives rapportent que les cinq personnes faisaient partie d'un convoi qui se rendait à Kiwanja. Un véhicule a été endommagé dans l'attaque et ses passagers portés disparus. Les mêmes sources déplorent au moins cinq blessés durant l'attaque dont un militaire. Les autres véhicules qui ont réussi à s'échapper ont acheminé les blessés vers l'hôpital général de Rutshuru.

ISC/Beni : quatre étudiants exclus pour avoir réclamé le paiement de frais académique au taux de 920FC. Quatre étudiants de l'Institut Supérieur de Commerce (ISC) de Beni ont été exclus de cet établissement de l'enseignement supérieur pour avoir réclamé l'application de la circulaire du ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, fixant le taux du paiement de frais académique à 920 francs congolais (FC) le dollar américain. Le comité de gestion de l'ISC/Beni accuse les étudiants exclus de semer des troubles au sein de l'établissement pour empêcher le déroulement des examens.

Lundi 19 mars.

RDC : le prix du carburant revu à la hausse. Le prix du carburant a été augmenté sur toute l'étendue du territoire de la RDC. Le litre de l'essence est passé de 1810 à 1890 francs congolais (FC) et celui du gasoil de 1800 à 1880 FC, a précisé dimanche le ministre de l'économie Joseph Kapika. Il s'agit donc d'une hausse de 80 FC du prix du litre du carburant à la pompe. M. Kapika attribue cette hausse à l'augmentation du prix du baril de pétrole à l'échelle internationale. Le prix du baril a connu une hausse de plus de 50%, a-t-il précisé. Il assure cependant que ce changement du prix du litre de carburant à la pompe n'affectera pas le prix du transport en commun.

RDC : cinq morts dans un accident de circulation sur l'axe Lubumbashi-Kolwezi. Cinq personnes sont mortes dont trois hommes et deux femmes, dans un accident de circulation qui s'est produit dimanche 18 mars, sur la route Lubumbashi-Kolwezi. Selon le médecin chef de zone de santé de Fungurume, qui livre ce bilan, un grand bus de transport en commun a fait tonneau à hauteur du village Kakule. Le chauffeur qui roulait à vive allure sous la pluie, a raté le virage. Pour le médecin chef de santé de Fungurume, trente et une personnes sont blessées dont sept dans un état critique.

RDC : le CLC réclame au président Kabila des «signaux» pour l'alternance pacifique. Dans une lettre adressée dimanche 18 mars au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, le Comité laïc de coordination (CLC) réclame que le chef de l'Etat de la RDC, Joseph Kabila donne des «signaux» qui seraient l'expression de sa volonté politique, afin de promouvoir une alternance pacifique du pouvoir à travers la tenue des élections prévues le 23 décembre 2018. Le CLC interpelle aussi la communauté internationale et sollicite sa plus grande implication dans le processus électoral en cours en RDC.

Joseph Kabila attendu à Bunia. Le chef de l'Etat, Joseph Kabila, doit se rendre à Bunia (Ituri), ont indiqué lundi 19 mars à Radio Okapi certains officiels. Parmi les questions qui attendent Joseph Kabila en Ituri, il y a celles relatives aux massacres des civils et incendie de plusieurs villages dans le territoire de Djugu.

Djugu: une patrouille de la MONUSCO attaquée par des hommes armés, deux morts. Des hommes armés ont attaqué samedi dernier des casques bleus uruguayens en patrouille dans le territoire de Djugu (Ituri), a indiqué lundi 19 mars le porte-parole militaire de la Monusco. Deux assaillants ont été tués, selon la même source. Deux attaques contre les casques bleus ont eu lieu dans la même journée de samedi. La première est intervenue 14h30' à Gbi et la seconde, vers 18 heures dans la localité de Joo, au bord du lac Albert à l'est de Bunia, a précisé le porte-parole militaire de la Monusco, le major Adil Esserhir.

Kyungu wa Kumwanza : «Nous n'aurons pas d'élections primaires » au sein du Rassemblement. Il n'y aura pas de primaires au sein du Rassemblement de forces politiques et sociales de l'opposition (Rassop) en vue de choisir un candidat commun à la prochaine élection présidentielle, a annoncé lundi 19 mars à Lubumbashi Gabriel Kyungu wa Kumwanza,

coordonnateur du Rassop et de la nouvelle plateforme dénommée "Ensemble pour le changement" dans le grand Katanga. L'essentiel est qu'il y ait alternance à la tête de l'Etat avec l'avènement de l'opposition à la présidence de la République.

RDC : l'ONU note une violation constante du droit à la liberté. Le droit à la liberté de réunion pacifique a été sévèrement restreint et souvent violemment réprimé en RDC en 2017 et cette tendance continue encore cette année, selon un rapport de l'ONU publié lundi 19 mars à Genève. Le rapport documente les meurtres et d'autres violations graves des droits de l'homme dus à un recours excessif à la force par les services de sécurité et les forces de défense congolais lors de manifestations. Entre le 1er janvier 2017 et le 31 janvier 2018, au moins 47 personnes, dont des femmes et des enfants, ont été tuées par les services de sécurité et les forces de défense dans le cadre de manifestations, souligne ce rapport. Il rapporte que les services de sécurité congolais ont tenté de dissimuler ces graves violations des droits de l'homme en enlevant les corps des victimes et en entravant le travail des observateurs nationaux et internationaux. Le rapport, publié conjointement par le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme et la MONUSCO, a relevé également que les restrictions croissantes des droits et libertés fondamentaux, associées à des discours incendiaires et à des menaces contre les manifestants, sont un sujet de préoccupation majeure. Selon Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies en RDC, ce rapport souligne une impunité constante et un rétrécissement continu de l'espace démocratique dans le pays observés depuis le début de l'année 2015. Pour sa part, le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a souligné que la répression systématique des manifestations, ce constituait « une violation grave du droit international », des droits de l'homme et des lois de la RDC. Pour lui, il est urgent d'ouvrir des enquêtes crédibles, transparentes et indépendantes sur ces violations et sur d'autres allégations.

RDC: 33 ONG appellent Henri Mova à mettre fin au dédoublement de partis politiques. Le collectif de 33 ONG de défense des droits de l'homme a demandé lundi 19 mars au ministre de l'Intérieur de prendre toutes les dispositions pratiques pour vider la question du dédoublement de partis politiques, avant la date limite de dépôt de leurs listes à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Me Kapiamba plaide pour la suppression pure et simple des « dissidences qui ont été savamment et délibérément créées et entretenues ».

Mardi 20 mars.

Kasaï-Central : des anciens ministres du gouvernement Alex Kande réclament leurs arriérés de salaire. Les membres du gouvernement de l'ancien gouverneur Alex Kande réclament le paiement de sept mois d'arriérés de salaire. Dans une lettre adressée au vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur dont une copie est parvenue dimanche 18 mars à Radio Okapi, ils indiquent qu'après le rappel à Kinshasa de l'ancien gouverneur à la suite des événements de Kamuina Nsapu, ils n'ont plus été payés. Selon l'ancien ministre de l'Economie et Finances, Donatien Balekelayi, les anciens ministres ont le droit de réclamer parce que leurs mandats ont pris fin le 19 février 2018, date l'investiture du nouveau gouverneur Denis Kambayi. Pour sa part, l'actuel gouverneur du Kasaï-Central Denis Kambayi, dit ne pas reconnaître qu'il doit quelque chose aux ministres provinciaux sortants. Denis Kambayi estime que s'il y a des réclamations à faire, ce n'est pas auprès de lui.

Drame humanitaire en RDC : l'Abbé Nshole appelle à une action urgente de l'ONU. «Le drame humanitaire que traverse la RDC ne fait que s'accroître à tel point que le peuple congolais se pose la question de savoir si cette situation trouve un écho véritable au sein de la communauté internationale, en l'occurrence au sein de l'ONU», a demandé l'Abbé Donatien Nshole, Secrétaire général de la Cenco, lors de son intervention lundi 19 mars au Conseil de sécurité de l'ONU à New York. Selon lui, l'exigence, par la MONUSCO de la « mise en œuvre des dispositions de l'accord de la St Sylvestre – qui sont les préalables de bonnes élections – et le suivi du respect des dates-clé du calendrier électoral devraient être prioritaires ».

Enquête sur des dossiers des magistrats : la commission identifie 200 faussaires. Sur 3000 magistrats congolais ayant subi une enquête administrative, plus de 200 ont été identifiés comme faussaires et fictifs. La Commission spéciale du Conseil supérieur de la magistrature chargée de la vérification des dossiers administratifs et du contrôle physique des magistrats a clôturé son enquête et a remis lundi 19 mars au ministre de la Justice le rapport final de son travail. Parmi ces magistrats entrés dans ce corps par effraction, il y a des faussaires, ceux recrutés en dépassement de l'âge requis. La commission a aussi décelé quelques déserteurs qui étaient toujours payés comme magistrats. Pour le ministre Alexis Thambwe Mwamba, le mal est très profond et intolérable dans la magistrature. Selon le ministre, tout est mis en œuvre pour éviter que ces magistrats fictifs n'échappent aux poursuites de la justice. Mais certains sont déjà à la prison centrale de Makala.

L'auditorat militaire du Nord-Kivu présente 6 présumés bandits armés à Beni. Selon des sources militaires, ces personnes qui sont des jeunes gens pour la plupart sont des auteurs présumés de l'assassinat en décembre dernier du chef du quartier Ndindi de la ville de Beni et du kidnapping au mois de janvier dernier d'un prêtre de la paroisse catholique de Bingo. Selon les sources sécuritaires, les quatre armes du type AK47 et 5 tenues militaires que ces présumés bandits utilisaient pour opérer ont été déterrées dans un champ situé entre les quartiers Kasanga Tuha et Saïo de la ville Beni.

RDC : « sans l'assistance humanitaire, les choses seraient encore pires » (ONU). S'exprimant lundi 19 mars devant le Conseil de sécurité après sa récente visite en RDC, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires de l'ONU, Mark Lowcock a estimé que « sans l'assistance humanitaire, les choses seraient encore pires » dans le pays. En RDC, la situation humanitaire est complexe et immense. Plus de 13 millions de Congolais dépendent aujourd'hui de l'aide humanitaire pour survivre, soit 50 % de plus qu'en 2017. Environ 7,7 millions de Congolais souffrent d'insécurité alimentaire grave - une augmentation de 30 % en un an - tandis que plus de deux millions d'enfants souffrent de malnutrition grave. En plus de la crise des déplacés et alimentaire, le vaste pays d'Afrique centrale doit également faire face à l'éclatement d'épidémies comme celle de choléra, la plus violente depuis 15 ans dans la région. A cela s'ajoute, ce que M. Lowcock a qualifié d'« épidémie » de violences sexuelles. Si on ne met pas un terme à ces violences et si on ne parvient pas à une transition politique réussie, ces chiffres augmenteront encore, averti le Coordonnateur des secours de l'ONU, tout en soulignant la résilience du peuple congolais et sa généreuse solidarité. Sans l'assistance humanitaire, les choses seraient encore pires, a poursuivi le Secrétaire général adjoint. Devant le Conseil de sécurité, le chef de l'Office de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a insisté que le problème principal de l'aide humanitaire en RDC reste son financement. M. Lowcock a déclaré que le plan de réponse humanitaire pour 2018 demandait « presque quatre fois le montant reçu l'an dernier ». C'est à cette fin que se tiendra, le 13 avril, une conférence à Genève, qui doit garantir des contributions financières.

Kinshasa : libération de Me Papy Mbaki arrêté pour « détention d'une banderole à l'effigie de Katumbi ». Me Papy Mbaki, membre du PND, un parti politique proche de Moïse Katumbi, a été libéré lundi 19 mars dans la soirée par les services des renseignements militaires au Camp Kokolo à Kinshasa, indiquent ses proches. Il était reproché à cet avocat d'avoir gardé dans sa voiture une banderole à l'effigie de Moïse Katumbi et une autre de son parti, le PND de Salomon Della.

La police a présenté 53 présumés criminels à Kinshasa. Le commissariat provincial de la police de Kinshasa a présenté lundi 19 mars cinquante-trois présumés criminels parmi lesquels treize bandits armés. Toutes ces personnes ont été interpellées lors d'une opération spéciale de ratissage qui a ciblé les quartiers dans lesquels le phénomène « Kuluna » tentait de prendre de l'ampleur et où les habitants ont longtemps décrié l'insécurité. Parmi les personnes interpellées figurent cinq civils qui excellent dans le vol des voitures de marque Toyota IST. Trois autres bandes composées de jeunes porteurs d'armes blanches dont des machettes et barres de mines ont été présentées devant la presse. Outre cette opération ciblée contre les « Kulunas » et autres bandits, la police a également présenté un lot d'une cinquantaine d'appareils d'amplification des sons saisis dans des Eglises et débits de boissons pour nuisance sonore.

Masisi : le chef coutumier de Bashali-Kaembe dénonce la circulation d'armes à feu. Un homme a été tué lundi 19 mars à Kiroilirwe dans le groupement Bashali-Kaembe, dans le territoire de Masisi (Nord-Kivu). Selon la police locale, la victime, un commerçant de 38 ans, a été tué d'une balle dans la tête par des inconnus devant sa boutique. Le grand chef coutumier de Bashali Kaembe, dénonce les cas d'insécurité récurrents dans cette région, notamment vers Ngancho et Tebero, depuis deux ans. Selon Mwami Kaembe Ingwe 4, cette insécurité est la conséquence de la circulation d'armes à feu dans cette partie de la province. Il accuse les anciens rebelles du CNDP qui vivent dans la ferme de Laurent Nkunda de détenir illégalement des armes.

RDC-Ouganda : des experts préconisent la démarcation sur les eaux des Lacs Albert et Edouard. Les experts de la RDC et de l'Ouganda préconisent le traçage de la ligne de démarcation sur les eaux des lacs Albert et Edouard. Ils ont fait cette proposition, à la clôture, le week-end dernier, de la réunion d'Entebbe en Ouganda autour de la pêche sur ces deux lacs que se partagent les deux pays. Ils ont aussi recommandé, à leurs gouvernements respectifs, l'harmonisation des textes en matière de la pêche et du balisage, ainsi que l'identification de tous les pêcheurs en RDC et Ouganda. Selon eux, ces mesures permettront une exploitation de ces eaux qui soit profitable aux deux Etats. Plusieurs cas d'insécurité et de pêche illicite sont souvent rapportés sur ces deux lacs.

Beni : étudiants et comité de gestion de l'ISC trouvent un compromis sur le taux des frais académiques. Après plus de trois jours de tensions et manifestations, les étudiants de l'Institut supérieur de commerce de Beni ont enfin signé un compromis avec leur comité de gestion pour un taux intermédiaire de paiement des frais académiques : 1260 FC, pour un

dollar. Ce consensus met fin aux manifestations organisées par les étudiants qui exigeaient l'application de la circulaire du ministre de l'ESU qui voulait que les frais académiques soient payés au taux de 920 FC pour un dollar. Ce qui paraissait « suicidaire » pour le comité de gestion. Cet accord a été trouvé sous la médiation du maire de Beni.

Nord-Kivu: 5 voyageurs kidnappés malgré l'escorte militaire. Cinq personnes sont toujours aux mains de leurs ravisseurs dans le parc national des Virunga, dans le territoire de Rutshuru. Elles ont été enlevées samedi, lors de l'attaque d'un convoi des véhicules au niveau du pont Mabenga sur l'axe Kanyabayonga-Kiwanja. Pour les cinq personnes encore détenues, les preneurs d'otages, toujours inconnus, exigeraient des rançons allant jusqu'à 3 000 dollars américains. Cela se passe alors que des convois de véhicules sont organisés, escortés par des militaires entre Kanyabayonga et Kiwanja, sur plus d'une centaine de kilomètres. Willy Okito, responsable de l'Association des chauffeurs du Congo (ACCo) à Kiwanja, déplore l'insuffisance des militaires qui organisent le convoi : «Un véhicule devant, l'autre à l'arrière. Et la distance entre les deux véhicules d'escorte est très grande! Imaginez, plus de 30 véhicules pour seulement 14 militaires! Vraiment, ce n'est pas assez pour faire ce travail. Ils ne peuvent pas empêcher les assaillants de s'incruster au milieu pour frapper le convoi».

Grève des opérateurs économiques à Dungu. Les opérateurs économiques et les transporteurs de Dungu et Niangara, deux territoires voisins de la province du Haut-Uele, ont déclenché un mouvement de grève depuis mardi 20 mars matin. Ils protestent contre la hausse du prix du carburant et de la taxe du péage route sur l'axe Dungu - Ariwara, long de 400 Km.

Kasaï-Central: le chef de Bakua Mputu appelle les déplacés à regagner leurs domiciles. Le chef du groupement Bakua Mputu en secteur de Lombelo dans le territoire de Demba, Kabanda Mankamba, invite les habitants qui avaient fui les villages de son entité à retourner dans leurs habitations. Selon lui, ces habitants s'étaient réfugiés les uns en brousse et les autres dans les villages environnants après les affrontements entre miliciens et militaires en février dernier. En février dernier, des affrontements ont opposé à Lombelo des militaires et des miliciens provenant de Kakenge, contraignant de nombreuses personnes à se réfugier dans la brousse.

La condamnation de Gérard Mulumba à 18 mois de prison est un «acharnement» (avocat). L'avocat de l'ex-député provincial Gérard Mulumba, dit « Gecoco », a annoncé mardi 20 mars son intention d'interjeter appel du jugement rendu la veille par le tribunal de paix de la Gombe condamnant son client à dix-huit mois de prison ferme. Gecoco est tout simplement « victime d'une cabale politicienne » qui l'empêche de participer et d'être élu aux prochaines élections, soutient pour sa part le député Léon Mulumba, frère du condamné. L'avocat de Gecoco, David Tshimanga, rappelle d'abord que son client était inculpé pour deux chefs d'accusation : outrage au chef de l'Etat et injures publiques, pour avoir copié un message dans un compte et l'avoir envoyé dans un autre compte privé via WhatsApp. Et pour lui, son client est victime d'un acharnement. Me David Tshimanga dit faire confiance à la justice congolaise, en interjetant appel au tribunal de grande instance de la Gombe. Gérard Mulumba avait été arrêté le 10 novembre dernier pour "offense" au chef de l'Etat. Il s'est ensuite vu privé de liberté provisoire accordée par le tribunal pour lui permettre de se faire soigner à l'étranger.

Bukavu : peine de mort d'Abbas Kayonga. La Cour militaire de Bukavu a condamné mardi 20 mars Abbas Kayonga, ancien coordinateur provincial de la cellule anti-fraude à la peine de mort. Vingt-cinq de ses proches ont été aussi condamnés à différentes peines. Tous les condamnés ont été immédiatement conduits à Kinshasa pour purger leurs peines à la prison militaire de Ndolo. Ils ont été reconnus coupables de rébellion, association des malfaiteurs, assassinat, tentative d'assassinat, détention illégale d'armes et des minutions de guerre.

Mercredi 21 mars.

RDC: l'ONG Justicia ASBL demande à l'ONU d'accroître le mandat de la Monusco. Dans un communiqué rendu public mardi 20 mars, l'ONG Justicia ASBL demande au Conseil de sécurité des Nations unies d'accroître la mission de la MONUSCO pour la rendre capable de protéger les civils et d'accompagner le processus électoral en RDC. Cette organisation de promotion et de protection des droits de l'homme et du droit humanitaire estime en effet que l'ONU et la communauté internationale peuvent jouer un grand rôle dans le développement positif de la situation dans ce pays en facilitant la tenue d'élections transparentes, crédibles et apaisées. Le processus électoral étant dans sa phase irréversible, estime Justicia ASBL, «quelques ajustements s'imposent pour la fiabilité et la crédibilité des élections afin d'éviter de retomber le pays dans une autre crise majeure qui impacterait sur tous les pays de la sous-région de l'Afrique centrale et australe.» Les espoirs pour la tenue de bonnes élections s'éloignent de plus en plus, note l'ONG, déplorant le fait que l'accord « de la Saint Sylvestre n'est appliqué que partiellement », avec la mise en place « très controversée » du gouvernement et du CNSA et le non-respect des mesures de décrispation politique.

Goma : libération de neuf personnes, dont cinq de la Lucha, après 60 jours de détention. Neuf personnes arrêtées lors de la marche du Comité laïc de coordination (CLC) organisée en janvier dernier ont été libérées mardi 20 mars. Elles ont passé soixante jours de détention à la prison de Munzenze à Goma au Nord-Kivu. Parmi les personnes libérées figurent cinq militants du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha), deux de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) et deux autres personnes arrêtées à Goma le 21 janvier dernier lors de la marche étouffée du CLC à Goma. «Ces militants qui sont libres aujourd'hui, n'auraient jamais dû être arrêtés. Cependant, nous sommes contents de les voir dehors. Ils ont été acquittés par le tribunal de paix de Goma. C'était illégal, c'était une énième détention illégale, deux mois en prison», a déploré Grace Kabera, militante de la Lucha. Ces jeunes étaient poursuivis entre autres pour séquestration des prêtres, violation de domicile et destruction méchante. Selon les intéressés, les juges du tribunal de paix de Goma ont trouvé ces allégations non fondées.

Ituri : quatre assaillants tués dans des affrontements contre les Fardc à Djugu. Des combats ont eu lieu mardi 20 mars matin entre les Forces armées de la RDC et des assaillants au village Chussa dans le groupement Buku, dans le territoire de Djugu (Ituri). Le Porte-parole de l'armée congolaise dans cette province, le lieutenant Jules Ngongo, confirme ces faits et dresse un bilan de quatre assaillants tués lors de ces combats. Un autre assaillant a été capturé par les forces loyalistes pendant les combats. Le chef de Bahema Nord rapporte que ces hommes armés ont incendié sept maisons et emporté environ 50 chèvres. Toute la population a également fui dans les villages voisins. D'autres sources renseignent qu'un autre groupe d'hommes armés a également attaqué le village dans le Walendu Pitsi le même mardi dans la matinée.

Haut-Uélé : évasion de douze détenus de la prison centrale de Watsa. Douze détenus se sont évadés depuis dimanche dernier de la prison centrale de Watsa dans la province du Haut-Uélé. Ces prévenus étaient poursuivis pour viol, vol qualifié et meurtre. C'est sous une forte pluie que les détenus ont saisi l'opportunité pour s'évader.

Ituri : le Pam distribue des vivres à 24 000 déplacés de Djugu. Le Programme alimentaire mondial (Pam) a entamé, mardi 20 mars l'assistance en vivres en faveur d'environ vingt-quatre mille déplacés dans le territoire de Djugu (Ituri). Selon des sources locales, les besoins humanitaires sont encore énormes par rapport au nombre de déplacés estimés à environ 350 000 sur toute l'étendue de la province. Au site de Kpandroma en territoire de Djugu, le nombre de bénéficiaires est évalué à environ 6 000 personnes. Elles reçoivent de la farine de maïs, de l'huile végétale et du sel. Au site de Kasenyi à 55 km au sud de Bunia au bord du lac Albert, il y a environ 18 000 déplacés qui reçoivent depuis mardi de vivres. Ils ont reçu de haricot, de la farine de maïs et du sel pour un mois.

Freddy Matungulu annonce une nouvelle plateforme : «Synergie électorale notre Congo». Le président du parti 'Congo na biso', Freddy Matungulu, a annoncé mercredi 21 mars la création de sa plate-forme électorale, dénommée : « Synergie électorale notre Congo » (Syenco). L'apposant a appelé «tous les fils et toutes les filles intègres de la RDC » à adhérer à la Syenco pour que naisse un nouveau Congo, sans toutefois en indiquer les noms des cofondateurs.

Kongo-Central: quatre morts dans les prisons de Boma et Matadi. Un prisonnier a trouvé la mort mercredi 21 mars à la prison de Boma (Kongo-Central), rapportent la société civile locale et le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'homme (BCNUDH) de Matadi. Trois autres prisonniers sont morts également depuis le début de cette semaine à la prison central de Matadi, à la suite de mauvaises conditions de détention. La prison de Matadi, construite pour accueillir 150 personnes, renferme près de 700 prisonniers. Celle de Boma, construite pour près de 60 personnes, compte 300 détenus, selon la société civile.

RDC: les réserves internationales atteignent le cap de 1,16 milliard USD. Les réserves en devises de la RDC dépassent à nouveau le cap d'un milliard de dollars américains. Cette amélioration des recettes publiques serait consécutive à la discipline budgétaire instaurée depuis juillet 2017, indique la note d'information du ministère des Finances sur la situation économique et financière récente de la RDC publiée à la fin des travaux du comité mixte stratégique mardi 20 mars à Kinshasa. Deux faits expliquent cette situation. D'abord, la gestion sur base caisse imposée au gouvernement depuis la seconde moitié de l'année 2017. Ensuite, l'embellie des prix des matières premières que la RDC exporte. Parlant du marché de matières premières, cette note d'information indique le prix de la tonne du cobalt a sensiblement augmenté. Il est passé de 47 000 USD à presque 85 000. La tonne de cuivre se négocie à 7 014 dollars contre 5 800 auparavant. Les prix de l'once d'or et du baril du pétrole sont aussi en hausse. La gestion des finances publiques affiche des soldes excédentaires soutenus par la mobilisation accrue des recettes et la discipline budgétaire permanente dans les dépenses.

Croire que les violations des droits humains ont cessé au Kasai serait «un leurre». Bacre Ndiaye, membre de l'équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasai, a déclaré mardi que ce serait un leurre de croire que les violations des droits de l'homme ont cessé dans cette région qui a connu de terribles violences entre 2016 et 2017. Il s'exprimait devant le conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève à l'occasion des discussions sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo. Dans son exposé Bacre Ndiaye a déclaré qu'il serait prématuré de tirer des conclusions sur les éléments de preuve que son équipe est toujours en train de collecter. Il a expliqué que l'on est en présence de plusieurs conflits avec l'implication de multiples acteurs dans le Kasai, sans préciser lesquels. L'expert a indiqué que du côté des miliciens et des forces de l'ordre, un nombre très important d'actes de violence et de violations des droits de l'homme ont été relevés. Il a notamment évoqué des atteintes au droit à la vie et de nombreuses violences sexuelles. Pour Bacre Ndiaye, bien que la situation sécuritaire au Kasai se soit améliorée depuis le milieu de l'année 2017, des actes de violence et des tensions intercommunautaires persistent.

Jeudi 22 mars.

Dédoulement des partis politiques : «Le MSR n'avait pas un arrêté d'enregistrement», selon Olengankoy. Le président du Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre 2016 (CNSA) Joseph Olengankoy a affirmé mercredi 22 mars que le parti politique Mouvement social pour le renouveau (MSR) dirigé par Pierre Lumbi n'avait jamais obtenu un arrêté d'enregistrement. Olengankoy recommande ainsi donc à Pierre Lumbi de créer son propre parti politique. Il demande au ministère de l'Intérieur de lui en faciliter la tâche. Le cas des autres partis politiques du G7 a aussi été examiné par le CNSA. Il est à noter que désormais le Parti démocrate-chrétien (PDC) revient à José Endundo, l'Union nationale des fédéralistes du Congo (UNAFEC) à Christian Mwando Nsimba, l'Union nationale des démocrates fédéralistes (UNADEF) à Gabriel Kyungu et l'Alliance pour le renouveau du Congo (ARC) à Olivier Kamitatu. En ce qui concerne les autres partis politiques dédoublés dont les cas ont été ultérieurement portés à la connaissance du CNSA, à savoir l'ACO, l'UDPS, le M17 et NBP, Joseph Olenga Nkoy affirme que leurs cas seront examinés dans deux jours.

Goma: 15 000 jeunes chrétiens de la région des Grands Lacs discutent de la paix et de la mondialisation. Au moins 15 000 jeunes chrétiens de la RDC et des pays voisins sont attendus ce jeudi à Goma pour participer à la 10^è édition des Journées diocésaines des jeunes (JDJ), organisées par le diocèse catholique de Goma. Les invités du diocèse de Goma viennent du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, mais aussi des pays voisins comme le Rwanda, le Burundi et d'autres Etats membres de la CIRGL. Les échanges de trois jours seront axés sur la pacification, la cohabitation pacifique mais aussi la mondialisation. Selon Mme Alice Kasitu de la Maison des jeunes du diocèse de Goma, les autres confessions religieuses sont aussi invitées à ces journées. «Ces journées vont nous permettre de vivre la diversité culturelle, mais aussi la diversité œcuménique. On n'exclut personne: aux protestants, aux musulmans, à tous les autres, nous disons bienvenue», lance Mme Alice Kasitu. Pour cette 10^è édition des JDJ du diocèse de Goma, les participants sont gratuitement hébergés dans des familles chrétiennes.

RDC : les entreprises qui boudent le code minier ne se préoccupent que de leurs intérêts (FEC). Dans un communiqué publié mercredi 21 mars, la Fédération des entreprises du Congo (FEC) estime que les sept entreprises minières qui ont quitté cette association et ayant remis en cause le nouveau code minier méconnaissent les intérêts du pays dans lequel elles opèrent.

Pour ce syndicat patronal, ces sociétés ne se préoccupent que de leurs seuls intérêts dans une conjoncture qui devrait pourtant être favorable à tous. Ces entreprises accusent la FEC de n'avoir pas joué suffisamment son rôle dans la promotion de leurs intérêts. Son rôle est plutôt de «promouvoir les intérêts des entreprises de différents secteurs d'activités économiques, sociales et scientifiques, en harmonie avec le bien commun», lit-on dans le communiqué. «La FEC n'a jamais été et n'a pas vocation à devenir la tête de pont des intérêts particuliers de tel ou tel, quand ceux-ci ne lui semblent pas conformes au bien commun et à l'intérêt supérieur de la nation», renchérit le document. Le syndicat patronal rappelle que l'adoption et la promulgation du Code minier est de la compétence exclusive de l'Etat, propriétaire du sol et du sous-sol congolais, comme c'est le cas dans presque tous les pays du monde.

Le gouvernement annonce le projet de construction du port en eaux profondes à Banana. Le vice-Premier ministre et ministre des Transports et voies de communication, José Makila, a présenté mercredi 21 mars à la presse le projet de construction du port en eaux profondes à Banana, sur la côte de l'océan Atlantique, dans la province du Kongo Central. Ce projet a été approuvé par le gouvernement et le décret fixant les sites industriels du domaine franc de Moanda-Banana été pris à l'issue du conseil des ministres le mardi 20 mars. D'après José Makila Sumanda, la RDC disposera d'un port d'une longueur de 1600 mètres avec 5 quais et d'un tirant d'eau de 15,5 m de profondeur. Sa construction relève de la

souveraineté de l'Etat et s'effectuera en quatre phases durant 36 mois au minimum. José Makial a expliqué que l'Etat congolais a établi un partenariat public-privé avec Dubai Port World, une société des Emirats Arabes Unis.

Le tribunal militaire de Goma condamne à de lourdes peines des personnes coupables de viols et meurtres. M. Bizimungu Zangira, un policier, poursuivi pour viol sur enfant est condamné à 20 ans de servitude pénale principale. Le tribunal militaire a condamné Harieyimana Ndayambaje à 20 ans de prison ferme pour viol tandis que Bisenga Samuel doit purger 15 ans de prison, pour sa participation à un mouvement insurrectionnel. Munihire Maheshe, poursuivi pour l'infraction de meurtre, est condamné à la peine de mort.

Ituri : le chef de localité de Tchelebi tué. «Le chef Mbitso est mort. Il a été atteint par balle et a succombé à ses blessures. Nous sommes indignés par rapport à ce regain d'attaques, alors qu'à partir du 13 mars jusqu'à la fin de la mission du ministre de l'Intérieur, le chef du territoire de Djugu et les chefs des 11 secteurs et chefferies ont signé un acte d'engagement qui va dans le sens d'interdire toutes les hostilités dans le territoire de Djugu. Nous sommes indignés de voir que les attaques continuent dans le territoire de Djugu», se plaint Jean Marie Ndjaza.

Kinshasa : 24 hauts fonctionnaires dépourvus des frais d'installation et de survie organisent un sit-in à la Fonction publique. Vingt-quatre cadres faisant partie de la nouvelle vague des hauts fonctionnaires promus dans le cadre de la réforme de l'administration publique et des services standards ont décidé organisé mercredi 21 mars un sit-in sur l'esplanade du cabinet du ministère de la Fonction publique à Kinshasa. Ils ont voulu « interpeller les autorités sur leur situation ». Ces fonctionnaires venus d'autres provinces sont à Kinshasa depuis plusieurs mois conformément à cette réforme, mais n'ont reçu ni frais d'installation ni frais de survie en attendant la normalisation de ces formalités. Ces fonctionnaires ont été recrutés par le ministère de la Fonction publique pour être affectés dans les structures standards de la réforme de l'administration publique. Ils réclament, depuis décembre 2016, le remboursement des billets d'avion, le paiement des frais d'installation et des frais de mutation, qui peuvent leur permettre trouver un logis à la cité, parce qu'ils affirment qu'ils n'ont pas des familles à Kinshasa.

Evasion à la prison de Kasapa : deux policiers condamnés à perpétuité. Ils sont condamnés dans l'affaire qui opposait le ministère public à onze gardiens de la prison de Kasapa où des détenus se sont évadés dans la nuit de dimanche à lundi. Le commissaire de police chargé de la surveillance de la prison et son adjoint sont condamnés à perpétuité, pour «violation des consignes de garde». Le premier condamné est aussi dégradé et renvoyé de la police. Les neuf autres accusés sont condamnés à 5 ans de prison ferme pour la même infraction. La défense a interjeté appel. Pour elle, c'est l'Etat congolais qui en est responsable car «il n'a pas mis des moyens logistiques nécessaires à la disposition des policiers et militaires commis à cette prison pour assurer d'une manière efficace sa sécurité». En outre, il y avait insuffisance des effectifs des policiers et militaires et cette prison n'était pas éclairée, a indiqué Me Désiré Kasakula.

Kinshasa: un magistrat écroué pour faux et usage de faux. M. Gilbert Mwamba wa Mwamba, 1er substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Kinshasa-Gombe, a été placé sous mandat d'arrêt provisoire à la prison centrale de Makala à Kinshasa mercredi 21 mars pour faux et usage de faux en écriture, indique ce tribunal. Il est accusé d'avoir érigé dans la magistrature « un vaste réseau de la mafia ». Le magistrat usurpait les identités d'autres magistrats pour faire voyager des « personnes qui n'en ont pas qualité» et les faire participer à des conférences internationales sous le label de la magistrature congolaise. L'incriminé serait aussi impliqué dans la fraude immobilière.

La Cenco encourage les autorités à vider la question de dédoublement des partis politiques. La Conférence épiscopale nationale du Congo encourage les recommandations faites par le Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral (CNSA) pour régler le problème de dédoublement de certains partis politiques. Selon elle, la restitution des partis dédoublés à leurs pères fondateurs doit s'étendre à d'autres partis qui souffrent encore de dédoublement. D'après l'abbé Jean Marie Bomengola, secrétaire de la Commission épiscopale des communications sociales, invite le vice-premier ministre chargé de l'Intérieur d'appliquer à bon escient les dispositions de l'Accord de la St Sylvestre en la matière en vue de favoriser la bonne tenue des élections.

Partis politiques : Gabriel Kyungu salue « un grand pas vers une véritable décrispation ». Gabriel Kyungu wa Kumwanza salue la suppression du dédoublement de certains partis politiques, dont le sien : Union nationale des fédéralistes du Congo (UNAFEC). Gabriel Kyungu a par ailleurs réclamé la réouverture du siège national de son parti, fermé depuis environ deux ans à Lubumbashi: «Nous avons notre directoire, qui est fermé, gardé militairement. Nous

pensons qu'après avoir franchi ce Rubicon, par voie de conséquence, nous allons bénéficier de l'autorisation de l'ouverture de notre siège dans la commune de la Kenya. ».

Leila Zerrougui et Julien Paluku scrutent les menaces sécuritaires au Nord-Kivu. La cheffe de la Monusco, Leila Zerrougui, a échangé jeudi 22 mars à Goma avec le gouverneur du Nord-Kivu, entouré de membres du comité provincial de sécurité. Selon elle, la rencontre a permis d'identifier les menaces sécuritaires auxquelles fait face la population locale. La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies en RDC a insisté sur l'importance pour la Mission onusienne et les autorités congolaises de renforcer leur collaboration pour ramener la paix. En outre, cette collaboration est nécessaire pour offrir au peuple congolais de bonnes élections, qui garantissent la stabilité.

Le CNSA n'a pas compétence de remettre en cause l'accord de la St sylvestre (MSR de Pierre Lumbi). La déclaration du Conseil nationale de suivi de l'accord du 31 décembre (CNSA) sur la question du dédoublement des partis politiques en RDC ne saurait remettre en cause cet accord, a déclaré le Mouvement social pour le renouveau MSR) de Pierre Lumbi, lors d'une conférence de presse jeudi 22 mars. Ce parti politique membre du G7 attend voir le ministère de l'Intérieur le remettre dans ses droits conformément à l'accord de la St Sylvestre. Dire que le MSR de Pierre Lumbi existe dans l'illégalité serait enfoncé les institutions du pays dans le chaos, a soutenu Bolenge Tenge, quand on sait que le MSR avait participé aux élections de 2006 et de 2011 comme parti politique dûment reconnu en RDC. Après avoir analysé la situation des partis politiques dédoubletés, le CNSA a affirmé mercredi que le parti politique Mouvement social pour le renouveau (MSR) dirigé par Pierre Lumbi n'avait jamais obtenu un arrêté d'enregistrement. Le président du Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre 2016, Joseph Olenghankoy, a ainsi recommandé à Pierre Lumbi de créer son propre parti politique, demandant au ministère de l'Intérieur de lui en faciliter la tâche.

Vendredi 23 mars.

Parc de Kahuzi-Biega : 24 agents toujours otages des miliciens Raïa Mutomboki. Les 24 agents et experts du Parc national de Kahuzi-Biega (PNKB), kidnappés depuis dimanche 4 mars par les combattants Raïa Mutomboki, sont toujours entre les mains de leurs ravisseurs. Ils sont toujours dans la forêt de Nkumwa village Nduma à Nyambembe, groupement de Bamuguba-Nord, vers Lulingu, en territoire de Shabunda (Sud-Kivu), ont indiqué des sources locales jeudi 22 mars. Ces ravisseurs ont refusé mardi dernier toute discussion et négociation avec une délégation du PNKB. Selon des sources concordantes, ils exigent la présence physique du directeur général du parc. Les ravisseurs se sont partagés leurs otages, un groupe est surveillé par Kikwama ; un autre, par Kasosoli, et le dernier, par Kazimoto, tous commandants des groupes Raïa Mutomboki. Ces personnes ont été kidnappées depuis le dimanche 4 mars, alors qu'elles effectuaient une mission de service dans cette partie de Shabunda.

Lomami : le chef Kamanda Mutamba de Basongye condamné à 31 mois de prison. La cour d'appel de Mbuji-Mayi a condamné jeudi 22 mars le grand chef Albert Kamanda Mutamba Lumpungu de Basongye dans la province de Lomami à 31 mois de prison. Le condamné qui est un député provincial coopté de Lomami était poursuivi pour rébellion, détention illégale d'arme et coups et blessures simples. Le collectif de la défense du chef Kamanda appelé aussi « Yakaumbu 4 » affirme que cette condamnation est politique. Il entend aller en appel à la cour suprême de justice.

Ituri : des policiers et militaires envoyés pour rétablir la sécurité à Djugu ne sont pas payés. Plusieurs soldats et policiers engagés dans les opérations de sécurisation dans le territoire de Djugu se plaignent du non-paiement de leurs soldes. Certains hommes de troupe arrivés en Ituri pour renforcer leurs compagnons d'armes dans les opérations de rétablissement de l'ordre sont accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Selon des députés de Djugu, les civils qui sont restés dans ce territoire se plaignent déjà de la main tendue de ces soldats et policiers. Des sources sécuritaires renseignent que ce ne sont pas tous les hommes de troupe qui ne touchent pas leurs soldes.

Kwilu : la société civile de Bandundu s'inquiète de la recrudescence de l'insécurité. La société civile de la ville de Bandundu (Kwilu) s'inquiète de la recrudescence des cas d'insécurité rapportés dans cette ville. Elle dénonce aussi le fait que ces actes criminels sont perpétrés par un groupe de bandits qui ne sont pas inquiétés par la police et autres forces de sécurité. Sept maisons ont été incendiées en une semaine dans le quartier Malebo, commune de Mayoyo par des personnes non identifiées, occasionnant des dégâts matériels importants. Les victimes et les témoins interrogés par Radio Okapi estiment que ces incendies sont planifiés et le mode opératoire est identique : cibler des maisons construites en paille. Des cas de banditismes urbains devenus récurrents. Des jeunes délinquants, communément appelés Kuluna, ravissent en plein journée, des téléphones et d'autres biens de valeur aux passants.

Maniema : au moins 110 maisons détruites par la pluie. Au moins 110 maisons se sont écroulées à la suite des pluies torrentielles dans le territoire de Kailo, indiquent des sources administratives. Les villages Lubangwana, Lubelenge et Penge sont les plus affectés. Le député Corneille Bushiri Makola, élu de la circonscription électorale de Kailo, demande aux gouvernements provincial et national et aux humanitaires de venir en aide à ces personnes dépourvues de tout.

Le congrès de l'UDPS va se tenir à son siège. Le congrès de l'UDPS prévu du 30 au 31 mars se tiendra à Kinshasa, au siège de ce parti politique de l'opposition, a affirmé jeudi 22 mars Augustin Kabuya, son porte-parole. Ce congrès est convoqué pour élire le remplaçant d'Etienne Tshisekedi, décédé le 1er février 2017 à Bruxelles. Augustin Kabuya qui a évoqué la capacité d'accueil du cadre, affirme que la permanence de l'UDPS peut accueillir plus de mille personnes. Pour les cadres du parti, «ce congrès est historique parce qu'il va se dérouler sans le président historique de ce parti, Etienne Tshisekedi décédé à Bruxelles en février 2017». Trois candidats seront dans la course pour succéder à Etienne Tshisekedi : Félix Tshisekedi, fils du défunt et actuel secrétaire général adjoint du parti, David Mukeba et Paul Tshilumbu. Selon Augustin Kabuya, l'élection du futur candidat de l'UDPS se fera à bulletin secret. L'Union pour la démocratie et le progrès social « n'est pas concernée par la crise de dédoublement des partis politiques ». «Nous ne sommes pas concernés. D'abord, les gens doivent retenir une chose : M. Tshibala se présente comme étant le président de l'UDPS tout court. Mais nous, nous sommes de l'UDPS Tshisekedi, enregistré au ministère de l'Intérieur au même titre que l'UDPS Kibassa. Si les gens sont corrects dans leur logique, je pense qu'ils doivent interdire aussi l'UDPS Kibassa. C'est une distraction», a affirmé Augustin Kabuya.

Construction du port de Banana : la RDC signe un accord avec la firme DP World. La RDC et Les Emirats arabes unis, à travers la firme DP World, ont signé vendredi 23 mars à Kinshasa la convention relative à la construction du port en eaux profondes aux larges de la cité de Banana (Kongo-Central). La RDC a attendu "plus de 150 ans", faute de financement, pour voir enfin ce projet commencer à devenir une réalité, a souligné le vice-premier ministre des Transports et Voies de communication, José Makila Sumanda, grâce à cette convention. «DP World est le troisième exploitant portuaire mondial. Son approche logistique globale correspond exactement à la vision du gouvernement pour le développement du secteur logistique », a-t-il affirmé. En signant cette convention pour sa part, le chairman de DP World, Ahmed Bin Sulayem, a souligné l'importance du port de Banana, qui sera positionné non seulement pour la République démocratique du Congo, mais aussi pour toute l'Afrique de l'Ouest.

RDC : gouvernement, industriels et société civile élaborent le règlement minier. Les travaux de révision du règlement minier ont démarré vendredi 23 mars à Kinshasa. Ces travaux des trente jours réunissent les mineurs, les experts du gouvernement en matière des mines, la Fédération des entreprises du Congo (FEC) et des organisations de la société civile, a précisé le ministre des Mines, Martin Kabwelulu. Ces travaux font suite à la promulgation récemment du nouveau code minier par le chef de l'Etat Joseph Kabila. Martin Kabwelulu appelle toutes les parties prenantes à travailler dans la sérénité et la convivialité. Les industriels présents au lancement de ces travaux ont soulevé, à l'intention du ministre, leurs préoccupations, essentiellement liées à la fiscalité et à la clause de stabilité. Parmi les industriels figure le groupe de sept mineurs, qui avait été reçu par Joseph Kabila avant la promulgation du nouveau code minier et qui avait par la suite claqué la porte de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), estimant «ne pas être représentées de manière adéquate » par ce syndicat. Du côté de la société civile, Georges Bokungu de l'Observatoire des ressources naturelles en Afrique australe (SARW), demande au gouvernement de publier rapidement dans le journal officiel le code minier, promulgué depuis le 9 mars : «C'est la loi qui est très importante. Le débat aujourd'hui autour de ça ne devrait pas se faire sans le document officiel. Pendant les travaux, on espère que le gouvernement va mettre les moyens pour que la loi soit imprimée.».

La Ceni rappelle aux partis politiques de se mettre en ordre avant le 26 mars. La Ceni a lancé jeudi 22 mars un ultime appel aux partis et regroupements politiques afin qu'ils se mettent en règle avec le ministère de l'Intérieur concernant les éléments nécessaires en vue d'être en ordre avec certaines exigences légales pour la poursuite du processus électoral. Il s'agit notamment de la dénomination, du logo du parti ou regroupement politique, de l'adresse physique, du nom de la personne qui engage le parti ou le regroupement et enfin son numéro de téléphone. Dans un communiqué de presse publié jeudi à Kinshasa, la CENI insiste sur le fait qu'un parti ne peut se retrouver dans plus d'un regroupement politique ou ne peut utiliser un symbole ou logo d'un autre parti.

Samedi 24 mars.

RDC: Leila Zerrougui pour la tenue de la présidentielle en 2018. La Représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en RDC, Leila Zerrougui, a assuré de l'engagement de la Monusco pour la tenue de l'élection présidentielle en fin 2018 en RDC. Le rapporteur général de la coordination provinciale de la société civile de Goma, Negura Barry a affirmé : «Nous venons d'obtenir d'elle un nouveau souffle, de nouveaux engagements pour faire aboutir les élections. La Monusco va continuer à appuyer le gouvernement pour que d'ici décembre nous ayons les élections. Elle, elle ne jure que pour voir un Président qui serre la main de son successeur et nous sommes très satisfaits», a affirmé Negura Barry. Il y eu trop de difficulté au Congo, a-t-il poursuivi, puisque depuis déjà plus de vingt ans le peuple est frustré à cause de l'activisme des groupes armés, sans trouver la solution. Pour la cheffe de la Monusco, les Congolais doivent savoir que le pays leur appartient et que la mission onusienne est venue pour les accompagner.

RDC : le Conseil de sécurité inquiet de la détérioration de la situation humanitaire. Le Conseil de sécurité a fait part de sa vive inquiétude concernant la détérioration de la situation humanitaire en RDC, « qui est devenue catastrophique dans certaines régions du pays ». Les membres du Conseil ont noté qu'au moins 13,1 millions de personnes ont besoin d'aide, dont plus de 7,7 millions sont en situation d'insécurité alimentaire grave, ce qui a poussé l'ONU à activer le niveau le plus élevé de préparation aux situations d'urgence. Dans leur déclaration à la presse, les membres du Conseil se sont déclarés aussi profondément préoccupés par le nombre très élevé de personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui a plus que doublé au cours de l'année écoulée et dépasse aujourd'hui les 4,49 millions, par la présence en RDC de 540.000 réfugiés et par le fait que plus de 714.000 réfugiés congolais se trouvent dans des pays voisins du fait de la poursuite des hostilités. À cet égard, les membres du Conseil ont insisté « sur la nécessité de trouver une solution à la présence de groupes armés dans le pays » et ont réitéré leur appel en faveur de la tenue « d'élections transparentes, crédibles et ouvertes à tous, qui sont essentielles pour instaurer la paix et la sécurité de façon durable en RDC ». Les membres du Conseil se sont déclarés préoccupés par la multiplication des entraves à l'accès humanitaire dans l'est de la RDC en raison de l'insécurité et de la violence, ainsi que par les attaques incessantes visant les agents et les moyens humanitaires.

La RDC décline sa participation à la conférence de Genève. « Pour harmoniser nos vues sur les statistiques, il a été décidé de convoquer avant la rencontre de Genève, une réunion pour avoir un même entendement dans la conduite des affaires humanitaires en RDC. Cette réunion de s'étant pas tenues, et ayant suivi plusieurs déclarations faites par certaines organisations humanitaires, tendant à intoxiquer l'opinion, la RDC décline sa participation à la conférence de Genève », argumente José Makila, ministre de des Transports et communications qui fait l'intérim du chef du gouvernement en mission. Le document rappelle qu'au cours d'une rencontre le 12 mars à Kinshasa entre le secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires et le gouvernement, les deux parties avaient décidé « de revisiter l'activation du niveau d'urgence humanitaire le plus élevé dans le système humanitaire international, soit le L3 », dont fait l'objet la RDC. Au cours de la même rencontre, la RDC a récusé ce positionnement que le gouvernement qualifie d'excessif, même s'il reconnaît que le pays fait face à des situations d'urgence. « La RDC dénonce la discordance des statistiques sur la situation humanitaire, entre celles fournies par le gouvernement, établies par les différents services habilités dans la collecte des données sur le terrain et celles provenant de la communauté humaine. L'activation du niveau humanitaire le plus élevé basé sur des faits qui ne sont pas réels, constituent un frein pour le développement de la RDC. Une attitude qui décourage les opérateurs économiques qui veulent y investir », argumente le gouvernement congolais. Pour l'exécutif congolais, l'aide humanitaire étant un acte ponctuel et bien ciblé, destiné à sauver des vies et à soulager des souffrances dans un temps précis, ne peut contribuer au développement d'un pays.

Parc de Kahuzi-Biega : libération 24 agents otages des miliciens Raïa Mutomboki. Les 24 agents et experts du Parc national de Kahuzi-Biega (PNKB), kidnappés depuis dimanche 4 mars par les combattants Raïa Mutomboki, ont été libérés vendredi 23 mars par leurs ravisseurs. Les miliciens Raïa Mutomboki Kazimoto ont accepté de relâcher leurs otages. Les sources locales ont affirmé qu'une délégation conduite par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est allée mener les négociations pour la libération de ces personnes. Les sources militaires confirment la nouvelle et précisent qu'elles ont choisi plutôt les voies du dialogue et négociation au lieu d'user de la force dans le but d'épargner les vies des otages.

Patrick Bologna : « Nous irons aux élections avec de bons candidats et non avec plusieurs partis politiques ». Patrick Bologna, président du parti politique l'Avenir du Congo (ACO) a affirmé vendredi 23 mars que son parti politique n'entrera dans aucun autre regroupement politique. Selon lui, ACO ira aux élections avec des candidats capables de gagner des sièges et ne fera pas d'alliance avec d'autres partis politiques. Il reste uniquement au sein de la Majorité présidentielle. En ce qui

concerne le dossier des dédoublements des partis politiques, Patrick Bologna souligne qu'il n'existe pas un autre parti qui porte la dénomination d'ACO.

Ituri : 14 morts dans les affrontements dans le territoire de Djugu. Quatorze personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans les affrontements vendredi 23 mars dans deux groupements du secteur de Walendu Tati en territoire de Djugu. Il s'agit des groupements Penyi et Jeli dans le secteur de Walendu Tati en territoire de Djugu qui ont été victimes des attaques d'hommes armés non identifiés. Le porte-parole de l'armée en Ituri qui a livré le bilan de ces combats ce samedi matin indique que parmi les 14 personnes tuées, l'on compte treize assaillants et un militaire.

Henri Mova : « Le policier doit être le premier défenseur des droits de l'homme ». Le vice-Premier ministre et ministre de l'intérieur Henry Mova Sakany a rappelé aux policiers congolais : « Le policier doit être le premier défenseur des droits de l'homme. Il doit donc dans l'accomplissement de ses tâches de maintien et rétablissement de l'ordre public éviter de se mettre à dos le peuple. La police est un instrument pour la sauvegarde des droits de l'homme et est au service de la communauté. Il est possible de poursuivre les criminels sans harceler les citoyens. Mes chers compagnons de lutte, ne nous méprenons pas. La première liberté du peuple c'est la sécurité. La police en est la garante commissionnée par toute la nation. Les policiers sont à ce titre, les premiers défenseurs des droits de l'homme. Ils protègent les nationaux et les étrangers avec un sens élevé de sacrifice ». Pour le patron de l'Intérieur, la police sera encore plus efficace lorsqu'elle va privilégier la prévention en association avec d'autres strates de la société. Il fait aussi remarquer que la police doit collaborer avec le peuple. Le ministre de l'Intérieur a rappelé par ailleurs que l'Etat a, de son côté, le devoir de doter la police des moyens spécifiques de prévention. Il lui faut donc un entraînement spécifique, des moyens adaptés, et des tactiques les plus appropriées.

RDC : le PLNT a identifié 132 000 cas de tuberculose en 2016. Le Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) a identifié en 2016 plus de 132 000 cas de tuberculose. Environ 8000 personnes parmi ces malades sont infectées par le VIH/Sida et plus de 700 de tuberculose multi-résistante. La RDC compte parmi les 30 pays à lourde charge de cette maladie au niveau mondial. Elle est le deuxième pays en Afrique avec une charge élevée.

Dimanche 25 mars.

Présidentielle 2018 : le PALU appelle la MP à une «réciprocité symétrique» pour soutenir son futur candidat. «En 2011, le PALU n'a pas présenté un candidat à la présidentielle et avait soutenu le candidat Joseph Kabila. Il avait indiqué qu'à la prochaine élection présidentielle de 2016, le PALU attendra le soutien de la MP par jeu de réciprocité en faveur du candidat PALU», a rappelé Wolf Kimasa, son secrétaire permanent.

André Alain Atundu : «Si le PALU a des ambitions, il doit approcher la MP, et négocier avec elle». «Si le PALU a des ambitions, il doit approcher la MP, et négocier avec elle et à l'issue de ces négociations, les résultats seront connus et rendus officiels et engager toutes les parties prenantes», a répondu André Alain Atundu. Il réagissait à l'appel du parti d'Antoine Gizenga qui a invité la plateforme de Joseph Kabila à soutenir son futur candidat à la présidentielle de décembre 2018 «par principe de réciprocité», puisque le PALU l'a fait en 2006 et 2011. «Il n'est pas tout à fait exact de dire qu'en 2006 et 2011, le PALU [Parti lumumbiste unifié] a soutenu... C'est une conséquence de l'alliance. Il y a eu un contrat de négociations pour ces élections-là et qu'en conséquence, ils nous ont soutenu», a affirmé le porte-parole de la Majorité présidentielle (MP), André Alain Atundu. Il a ajouté que la MP compte à ce jour plus de dix plateformes électorales qui ont déjà signé un protocole de loyauté envers le président Kabila, son autorité morale, avant, pendant et après les élections.

Beni : des présumés ADF attaquent une position des Fardc à Kokola, un mort. Des sources militaires indiquent qu'un militaire a été tué et un autre blessé, lors d'une attaque tôt dimanche 25 mars, d'une position des Forces armées de la RDC à Kokola, une localité située au Nord Est de la ville de Beni (Nord-Kivu). Les présumés rebelles ougandais des ADF sont accusés d'être à la base de cette attaque. Selon les mêmes sources, il s'agit d'une attaque surprise d'une position de l'armée où se trouve une dizaine de militaires. Après une vingtaine de minutes d'échanges de tirs, cette attaque des présumés ADF a été repoussée par les Fardc.

RDC : plus de 840 barrières routières enregistrées aux Nord et Sud-Kivu. Plus de huit cent quarante barrières routières entretenues par certains services de l'Etat ainsi que des groupes armés sont identifiées dans les provinces des Nord et Sud-Kivu. Ce chiffre a été fourni vendredi 23 mars, lors de la présentation du rapport sur la problématique des barrières routières par l'ONG Système d'information internationale pour la Paix basée à Bukavu «IPIS». Selon ce rapport, les services de

l'Etat et les groupes armés font payer de taxes illégales à la population civile sur la voie d'approvisionnement. 2 401 sites miniers artisanaux ont aussi été identifiés dans ces deux provinces, d'après ce rapport qui est le résultat mené pendant deux ans dans ces deux provinces. L'objectif de ce rapport, est de mettre à la disposition de la société civile les bases des données pouvant leur permettre de faire le plaidoyer auprès des autorités compétentes. Le Chef du bureau de la Monusco au Nord-Kivu a lancé un vibrant appel aux congolais pour dénoncer ceux qui se livrent aux pillages des ressources naturelles, mais aussi à dénoncer les barrières illégales et à refuser de payer.

Cardinal Monsengwo : « Jeunes de Kinshasa, l'avenir du pays est entre vos mains ». « Jeunes de Kinshasa, l'avenir du pays est entre vos mains. L'avenir du pays vous appartient. Certes, vous avez le droit de reprocher aux aînés et aux hommes politiques d'avoir sacrifié votre génération. Vous avez raison de reprocher aux politiciens et à la classe dirigeante de notre pays d'avoir échoué. Mais qu'entendez-vous faire pour redresser la barre ? Le pays a besoin de vous dans les secteurs de la vie politique, économique, sociale et culturelle, religieuse. Etes-vous prêts prendre en mains les destinées de la nation et à assumer vos responsabilités ? », a affirmé le cardinal Monsengwo. Il demande aux jeunes de la diaspora de revenir en RDC pour développer, grâce à leur expertise, le pays. Il interpelle aussi les jeunes qui abandonnent la charge de leurs enfants aux parents. Mgr Monsengwo invite les jeunes à avoir des convictions fortes : « Ayez de fortes convictions personnelles, ne soyez pas comme des moutons qui suivent bêtement les autres, par peur du qu'en dira-t-on. Mettez la main à la charrue et ne regardez pas en arrière. Que l'on voie le travail que vous faites pour que le Congo ne soit plus dans cette situation de misère. L'Eglise est prête à vous y aider et à vous y préparer, si vous êtes prêts à prendre en charge votre vie, la vie des autres et les destinées de la Nation », a assuré le cardinal Monsegwo.

Joseph Kabila préside réunion interinstitutionnelle axée sur le processus électoral et la sécurité. Le Président Joseph Kabila a présidé samedi 24 mars à Kinshasa la réunion axée essentiellement sur la situation sécuritaire sur l'ensemble du territoire national, la rentrée parlementaire, le processus électoral et le financement des élections, a indiqué Henri Mova, ministre de l'Intérieur qui a fait le compte rendu à la télévision publique (RTNC). Selon lui, le calme règne sur l'ensemble du territoire national, malgré quelques « échauffourées constatées çà et là avec les accrochages entre les forces loyalistes et des groupes armés ». Il note néanmoins la recrudescence de la criminalité dans les grandes villes notamment à Kinshasa, à Lubumbashi et Kolwezi. En ce qui concerne la rentrée parlementaire, M. Mova a affirmé que les lois essentielles sur la répartition des sièges dont le projet « doit être déposé incessamment sur les bureaux des deux chambres » seront les priorités pour les élus. Le gouvernement a réitéré son engagement à financer l'ensemble du processus électoral au moyen des fonds de la République.

Kasaï-Central: six morts dans un accident de circulation à Dimbelenge. Six personnes ont trouvé la mort dans un accident de circulation, survenu vendredi 23 mars au niveau du village Bikuku, en territoire de Dimbelenge, dans la province du Kasaï-Central. Le véhicule de marque TAF-TAF provenait de Mbuji-Mayi et se rendait à Kananga avec une quarantaine de personnes à bord. Il s'est renversé à la descente à quelques mètres de la rivière Mwanza-Ngoma. Cet accident est arrivé à cause de l'ivresse au volant et à l'excès de vitesses.

Sud-Kivu : l'impunité est source de persistance de violence sexuelle, selon l'ONG Collectif Alpha. L'ONG collectif Alpha en collaboration avec la composante femme du Bureau de la coordination de la société civile a interpellé samedi 24 mars à Bukavu les autorités judiciaires, magistrats et la police à « plus de responsabilité dans la lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes ». Selon cette structure, l'impunité est la principale cause de la persistance de ce fléau dans la province du Sud-Kivu. L'objectif de ces assises qui ont réunis les magistrats, les OPJ et les organisations des femmes, était d'amener les participants à être impliqués dans la recherche des solutions durables aux problèmes de violence sexuelle.

Lundi 26 mars.

Election en RDC : la Ceni clôture ce lundi la réception des listes des partis et regroupements politiques. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) va recevoir, lundi 26 mars, les listes des partis politiques qui vont participer aux élections de décembre de cette année. Et cette date n'est pas flexible. La Ceni avait déjà lancé le 22 mars un ultime appel aux partis et regroupements politiques afin qu'ils se mettent en règle avec le ministère de l'Intérieur qui va transmettre les listes à la Ceni.

Isangi: la police tire des coups de feu pour disperser des militants de l'Unafec. Le président de la société civile de Yaisuli rapporte que la police a tiré des coups de feu et lancé des gaz lacrymogènes dimanche vers 16 heures, heures locales, lors que les militants de l'Unafec se sont rassemblés au beach pour accueillir leur président territorial, qui revenait de Kisangani. Son retour a coïncidé avec l'arrivée du président de l'assemblée provinciale dans cette même localité. Selon

la même source, la police a estimé que ce rassemblement des militants de l'UNAFEC allait diluer la présence du Numéro un de la première institution politique provinciale.

Likasi: la police implique la population dans la lutte contre la criminalité. La Police nationale congolaise (PNC) a mis en place un plan de 3P [prévention, proximité et partenariat], afin d'impliquer la population dans la lutte contre la criminalité dans la ville de Likasi dans le Haut-Katanga. Selon le commandant urbain de la PNC, le colonel Mboma Badi, des parades de proximité ont débuté depuis vendredi 23 mars. Elles ont pour but d'impliquer la population et de lui donner la parole pour critiquer le travail de la police et faire des propositions.

Les militaires engagés au front à Djugu sont payés, mais pas les policiers. Les militaires congolais engagés au front dans le territoire de Djugu en Ituri touchent bel et bien leurs soldes, a confirmé dimanche 25 mars à Radio Okapi, le porte-parole de l'armée dans cette province, le lieutenant Jules Ngongo. Par contre, le commissariat provincial de la police admet que les policiers ne sont pas payés. «Il se pose un problème de leurs salaires qui sont bancarisés. Incessamment, avec la banque TMB, le chef de département des ressources humaines viendra à Djugu pour résoudre la question de la paie des policiers, afin de ne pas dégarnir leurs positions au front», a indiqué le major Abeli Mwangu. Certains députés de Djugu relèvent que «ces belles déclarations de ces deux porte-paroles en ville contrastent avec les conditions des hommes sur terrain parce qu'ils n'arrêtent pas de se rabattre sur les civils pour la survie.»

Kalemie: la Monusco sensibilise sur les élections apaisées. La Monusco a sensibilisé en début du week-end les membres de la société civile et la mairie de la ville sur un dialogue citoyen en vue de renforcer la démocratie et d'obtenir des élections dans un climat apaisé et sans violence. Selon la mission onusienne, le maire de Kalemie, Gédéon Kakudji, a été ciblé puisque c'est lui qui gère cette ville où de nombreux problèmes attendent d'être réglés: l'insécurité, les libertés publiques, les déplacés internes... La campagne de sensibilisation sur la démocratie et les élections dans un processus électoral apaisé et sans violences a ciblé aussi les jeunes et les femmes de territoires de Kalemie et ceux de Moba.

Ituri: retour progressif des déplacés de Djugu. Un mouvement retour de déplacés du territoire de Djugu s'observe depuis le weekend dernier dans plusieurs villages dans cette entité du nord de Bunia (Ituri). Plusieurs marchés hebdomadaires qui étaient fermés suite à l'insécurité sont également opérationnels, ont indiqué des sources concordantes lundi 26 mars. A Tchomia au sud de Bunia au bord du lac Albert, environ soixante réfugiés congolais sont arrivés ce lundi à bord de trois embarcations en provenance de l'Ouganda. Ils s'ajoutent à d'autres déplacés qui sont retournés depuis samedi en provenance de Bunia et de Kasenyi, à cause de l'insécurité dans leurs zones de refuge. Ce mouvement retour s'observe aussi au nord de Bunia dans la même entité territoriale. Selon la société civile de Djugu, environ six mille personnes sont déjà rentrées dans trois chefferies: Walendu Pitsi, Walendu Djatsi et Bahema Badjere. Dans certaines zones, l'insécurité persiste encore cependant, à la suite des attaques des assaillants. Il s'agit notamment de certaines localités des chefferies de Bahema Nord et de Walendu Tatsi.

Goma: 6 blessés lors de la répression d'une manifestation de la Lucha. Des militants du mouvement Lutte pour le changement (Lucha) ont manifesté lundi 26 mars devant les installations de la Monusco à Goma (Nord-Kivu), avant d'être dispersés par la Police nationale congolaise (PNC). Cinq manifestants et un policier ont été blessés. Les militants de la Lutte pour le changement étaient venus déposer leur mémorandum, demandant au Conseil de sécurité de voter une nouvelle résolution pour sa mission en RDC, garantissant la tenue des élections libres et apaisées dans ce pays. Mais, la PNC n'a pas toléré la présence de ces jeunes manifestants. Face aux bombes lacrymogènes, ces jeunes ont forcé leur entrée dans les installations de la Monusco pour se sauver. Dans cette débandade, cinq parmi eux ont été blessés. Un policier s'est aussi blessé à son œil droit, en voulant lancer une bombe lacrymogène. A Kisangani, par contre, le Mouvement Lutte pour le changement a remis son mémorandum ce même lundi au Bureau de la Monusco /Kisangani (Tshopo), sans incident. La marche pacifique de la Lucha a été «brutalement réprimée» par les éléments de la police nationale congolaise à Beni-ville. Six personnes ont été blessés dont une grièvement. Et la marche n'a pas atteint le point de chute prévu, à savoir, le Quartier général de la Monusco à Mavivi, où les militants de la Lucha comptaient remettre leur mémorandum adressé au conseil de sécurité de l'ONU. Les militants se sont heurtés à une résistance des policiers qui les ont dispersés à coups de matraques et en tirant des gaz lacrymogènes.

Election en RDC : Henri Mova dépose la liste actualisée des partis et regroupements politiques à la Ceni. Le ministre de l'Intérieur Henri Mova a déposé ce lundi soir à la Ceni la liste actualisée des partis et regroupements politiques légalement reconnus en RDC. Cette liste reprend les partis politiques et regroupements politiques devant participer à la conquête et à l'exercice démocratique du pouvoir aux prochaines élections. Selon le ministre de l'Intérieur, 600 partis

politiques et moins d'une centaine des regroupements politiques ont été déposés à la Commission électorale nationale indépendante.

Le ministre de l'Economie sursoit à la hausse des prix du pain. Le ministre de l'économie Joseph Kapika a décidé, ce lundi 26 mars, de surseoir à la décision unilatérale de revoir à la hausse le prix du pain à Kinshasa. Il a pris cette décision après une séance de travail avec les responsables des usines de panification. Il leur a, en outre, instruit de faire parvenir, dans un bref délai, leurs structures des prix au ministère de l'Economie. Le prix du pain a connu une hausse depuis ce lundi matin à Kinshasa. La baguette de l'usine de panification Pain victoire, communément appelée « Kanga journée » est passée de 200 à 300 FC, le pain rectangle de 300 à 400 FC. Le pain au lait de cette même usine, passe de 1000 à 1200 FC. Les vendeuses de pain affirment qu'elles ont été surprises ce matin aux différents points de livraison de Pain Victoire. Certaines informations glanées par les reporters de Radio Okapi indiquent que la hausse du prix est due à la hausse du prix du sac de froment qui serait passé de 42 000 à 67 000 FC.

Mardi 27 mars.

Meurtre des deux experts de l'ONU au Kasai-Central : un nouveau suspect aux arrêts. Vincent Manga, un nouveau suspect du meurtre des deux experts de l'ONU au Kasai a été arrêté par les forces de l'ordre lundi 26 mars matin à Bunkonde, selon l'auditeur militaire de Kananga. C'est dans ce secteur que Michael Sharp et Zaida Catalan avaient été retrouvés morts en mars 2017.

L'auditeur militaire de Kananga soutient que Vincent Manga est «l'un des acteurs principaux» de ce meurtre. Il indique, sans plus de précisions, que «trois ou quatre» autres personnes soupçonnées également d'être impliquées dans ce meurtre ont également été arrêtées à Bunkonde.

Vol de câbles électriques à Lubumbashi : 5 ans de prison pour le principal prévenu. Le tribunal de grande instance de Lubumbashi siégeant en matière de flagrance a rendu le weekend le jugement dans l'affaire qui oppose le ministère public à huit prévenus poursuivis pour vol de substances minérales et des câbles de la Société nationale d'électricité (Snel). Les condamnations vont de 6 mois à 5 ans de prison. Trois prévenus ont été acquittés. La police a découvert la semaine dernière plusieurs sacs contenant des câbles en cuivre volés et sectionnés et des substances minérales cachés dans un dépôt situé dans la commune Kampemba à Lubumbashi. Ils étaient destinés à l'exportation. Ces câbles appartiennent à la Snel.

L'UE affecte 49,5 millions d'euros aux besoins humanitaires en RDC. Au terme de sa visite effectuée à Kinshasa, le commissaire européen à l'aide humanitaire et de la gestion de crise, Christophe Stylianides, a déclaré mission dimanche 25 mars devant quelques journalistes que l'Union européenne a décidé d'octroyer plus de 60 millions d'euros à la région des Grands Lacs, dont 49,5 millions à la RDC. «Les besoins humanitaires en RDC sont de plus en plus importants. C'est devenu la plus grande crise liée aux déplacements en Afrique», a répété M. Stylianides. Le commissaire européen dit avoir persuadé les autorités congolaises de participer à la conférence des donateurs qui aura lieu en avril à Genève. Il estime que la participation de la RDC est importante pour résoudre la crise humanitaire.

Tshopo: le village Yaisuli déserté à la suite du décès du président de l'assemblée provinciale. La localité de Yaisuli située à environ 300 km à l'ouest de Kisangani est vidée de ses habitants depuis lundi 26 mars soir, à la suite du décès brusque du président de l'Assemblée provinciale, 48 heures seulement après son arrivée dans son fief électoral. Selon la société civile locale, les habitants de cette localité se sont retranchés en forêt pour se mettre à l'abri des représailles des membres de la famille du défunt. Après le décès inopiné du président de l'Assemblée provinciale de la Tshopo, Joël Bafandu, lundi vers 17 heures (heures locales), des rumeurs folles ont couru dans la cité faisant état de l'arrivée imminente des membres de la famille du défunt pour venger l'un des leurs. Selon le président de la société civile locale, les membres de la famille éprouvée ne croient pas à une mort naturelle, mais plutôt à celle « causée par quelqu'un.»

Beni: la milice NDC impose une taxe à Kasugho. La société civile de Kasugho et Kagheri, deux villages situés dans le sud du territoire de Lubero (Nord-Kivu) a accusé mardi 27 mars les miliciens du groupe armé Nduma Defense of Congo (NDC) de Guidon de prélever une taxe illégale sur la population locale. D'après la même source, les habitants qui disposent d'une maison construite en matériau durable ou semi durable, une ferme, un champ de quinquina ou de manioc sont obligés de payer aux miliciens un montant allant de 25 à 450 dollars américains, selon la valeur de l'immeuble ou de l'activité.

RDC : le Conseil de sécurité proroge d'un an le mandat de la Monusco. Le Conseil de sécurité a décidé, mardi matin, de proroger jusqu'au 31 mars 2019 le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco) en lui fixant comme priorités stratégiques d'assurer la protection des civils et d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 et du processus électoral. Adoptée à l'unanimité en application du Chapitre VII de la Charte, la résolution 2409 (2018) a fixé ces priorités stratégiques suite aux recommandations présentées par le Secrétaire général dans son rapport sur l'examen stratégique de la Mission. En matière de protection des civils, les priorités sont notamment d'assurer une « protection efficace, dynamique et intégrée » des civils menacés de violences physiques dans le cadre d'une « approche globale », notamment en dissuadant et en empêchant tous les groupes armés et toutes les milices locales de commettre des violences contre la population ou en intervenant pour y mettre fin.

Sankuru : la police disperse la procession du dimanche de rameaux à Bakwa Mbumba. Les chrétiens catholiques de la localité de Bakwa Mbumba, environ 60 kms de Lusambo (Sankuru), n'ont pas prié dimanche 25 mars. La messe de rameaux a été empêchée par la police, qui a considéré la procession des chrétiens comme une violation de la mesure interdisant l'organisation des marches et toutes les manifestations publiques. Il y a « un capitaine [de la police], qui a envoyé les policiers encercler l'église pour empêcher les chrétiens qui venaient en procession d'y accéder. À l'approche de l'église, il a donné l'ordre pour que tous les chrétiens se dispersent, sinon il allait donner l'ordre pour que la police tire », a témoigné l'abbé Paulin Kutenalu, curé de la paroisse catholique Saint Antoine de Lusambo.

La MP nie la paternité d'un document planifiant la tricherie électorale. Un document circule depuis lundi sur les réseaux sociaux montrant une tricherie électorale à grande échelle planifiée et signée par la Majorité présidentielle et la Ceni avec un avis favorable du président de la République. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a dénoncé, dans un communiqué publié ce mardi, « ce document fallacieux actuellement en circulation dans les réseaux sociaux » dont le mobile est « de discréditer le processus électoral ». Elle dément « l'existence d'une compromission entre une cellule, fantôme du reste, et une formation politique ». La Ceni se réserve le droit de poursuite judiciaire des auteurs matériels et intellectuels de ce document et réaffirme la tenue des prochains scrutins à partir du 23 décembre 2018. Ce document qui a suscité la réaction de la MP et de la CENI reprend une liste des personnalités issues de la mouvance présidentielle, sélectionnées d'avance pour remporter les élections de décembre 2018.

Kananga : l'association des motocyclistes dénonce le kidnapping de l'un de ses membres. L'Association des taximen motos du Kasai-Central (ATMKAC) dénonce l'enlèvement d'Olivier Bulela, l'un de ses membres depuis vendredi 23 mars la nuit à Kananga. Le vice-président de cette structure affirme que les bourreaux exigent, depuis samedi 25 mars, la rançon de 400 USD pour relâcher Olivier Bulela. Un comportement que John Nkongolo dénonce. Il sollicite l'implication des autorités civiles et militaires pour mettre fin à cette pratique. Des cas d'enlèvements avec demande de rançon sont rapportés depuis la fin du mois de février dans la ville de Kananga.

Ituri : 7 morts dans un accident de circulation à Niania. Sept personnes sont mortes et 20 autres grièvement blessées dans un accident de circulation survenu ce mardi 27 mars à Niania (Ituri) sur la route nationale numéro 4. Selon les premières informations des officiels, le véhicule a connu un problème de freinage.

Mercredi 28 mars.

Ignace Gata : «La meilleure façon de protéger les civils est de combattre les groupes armés». Ignace Gata Mavita, ambassadeur de la RDC à l'ONU a appelé le Conseil de sécurité à privilégier, dans la nouvelle résolution prorogeant le mandat de la Monusco, la lutte contre les groupes armés qui écumant la partie orientale de la RDC. «Vous conviendrez avec nous que la meilleure façon de protéger les civils est de combattre les groupes armés, étant entendu que la partie Est de notre pays est en proie au conflit armé, les civils souffrent de pires méfaits et de toutes sortes d'exactions que leur imposent les groupes armés et les forces négatives», a affirmé M. Gata. Compte tenu du lien étroit existant entre l'activisme des groupes armés et le trafic illicite des minerais, constate l'ambassadeur de la RDC à l'ONU, la résolution devrait accorder une place importante à la lutte contre le commerce illicite des ressources naturelles en RDC pour s'attaquer aux sources de financement des groupes armés. La délégation de la RDC auprès de l'ONU a pris acte de la résolution du Conseil de sécurité renouvelant le mandat de la Monusco jusqu'au 31 mars 2019.

François Delattre : «Le Conseil de sécurité a montré une fois de plus son unité sur la RDC». La France salue l'adoption de la résolution 2409, qui renouvelle le mandat de la Monusco pour un an. Pour son Représentant aux Nations unies, François Delattre, «le Conseil de sécurité a, par cette adoption unanime, montré une fois de plus son unité sur la

RDC, une unité qui est une condition essentielle du succès du processus engagé». «La période électorale qui s'ouvre est cruciale pour l'avenir de la RDC mais aussi de la région dans son ensemble», indique le diplomate français. Ces élections, ajoute-t-il, doivent lui permettre, pour la première fois de son histoire, de connaître une alternance pacifique du pouvoir. Le défi est historique, dans un contexte délicat. Sans élections crédibles et acceptées par tous, c'est la stabilité du pays et de toute la région qui est en jeu, affirme-t-il. Pour y parvenir, la France pense que plusieurs conditions, énumérées dans la résolution 2409, sont nécessaires. François Delattre cite notamment la confiance dans le processus technique d'organisation des élections et le respect du calendrier électoral. Il évoque aussi la mise en place d'un «climat ouvert et apaisé, où tous les candidats puissent se déclarer et faire campagne librement» sans craintes de représailles.

Le Procureur général de la République ouvre une information judiciaire sur la nationalité de Moïse Katumbi. Le Procureur général de la République, Flory Kabange Numbi, a annoncé mardi 27 mars à Radio Okapi avoir ouvert une information judiciaire à charge de Moïse Katumbi sur sa nationalité. «Nous venons d'ouvrir une information judiciaire à charge de Moïse Katumbi pour que, le moment venu, il puisse répondre de tous ses actes. Comment voulez-vous qu'un individu, se sachant de la nationalité italienne, puisse se présenter devant nos bureaux pour avoir le passeport [congolais], la carte d'électeur ? Tout ce temps qu'il a passé à la tête de la province [du Katanga], il se prévalait de faux documents », a soutenu Flory Kabange Numbi. De son côté, Olivier Kamitatu, porte-parole de Moïse Katumbi, dénonce « un acharnement pur et simple » contre l'ancien gouverneur du Katanga. «Un acharnement qui est dû au seul fait que Moïse Katumbi est devenu candidat à la présidence de la République, a-t-il estimé. Selon lui, au moment opportun, tous les éléments concernant la nationalité de M. Katumbi seront déposés pour prouver sa nationalité congolaise. «Tout le monde connaît la nationalité de Moïse Katumbi. Il est Congolais de mère. Tout le monde connaît ses origines. Maintenant, nous allons chercher également les origines de tout le monde», a menacé Olivier Kamitatu.

Beni : 10 morts lors d'une incursion des présumés ADF. Plusieurs activités sont au point mort ce mercredi 28 mars matin à Beni (Nord-Kivu). Certains habitants sont descendus dans la rue pour protester contre le massacre des dix civils au cours d'une attaque des présumés ADF la nuit dernière à Buhili-Kasinga, un quartier de la commune de Rwenzori situé dans la périphérie Nord Est de la ville de Beni. Selon des sources militaires, un groupe de présumés rebelles des ADF a d'abord pris en otage trois civils dans leurs champs, qu'ils ont ensuite utilisés comme guide en évitant les positions des FARDC pour atteindre finalement Kasinga-Buhili. C'est en arrivant dans ce quartier périphérique de Beni que ces présumés ADF, qui avaient visiblement l'intention de progresser vers le centre de la ville, ont été stoppés par des soldats des FARDC. Après de violents combats qui ont duré environ une demi-heure, dix civils, dont les trois otages, ont été tués. Un enfant a été éborgné par les assaillants.

Bukama : 13 800 personnes victimes d'inondations. Les pluies qui s'abattent sur le territoire de Bukama dans le Haut-Lomami causent plusieurs dégâts. Les victimes de ces inondations, estimées à plus de treize mille huit cents, sont sans assistance et vivent dans des conditions précaires. Les eaux de pluie ont endommagé sept écoles et près de cinquante puits d'eau.

Haut-Lomami : 17 morts dans un accident ferroviaire. Dix-sept personnes ont été tuées dans un accident ferroviaire qui s'est produit ce mercredi 28 mars près du village Kipasa dans le territoire de Kanyama en province de Haut Lomami. Ce train qui transportait des marchandises est parti de la gare SNCC de Lubumbashi pour Mweneditu dans la province de Lomami. Se trouvant entre les gares de Kipasa et Kabwe Kantanda, la locomotive s'est emballée à l'approche du pont jeté sur la rivière Lwembe. De tous les wagons qu'il tractait, 13 citernes et quatre wagons fermés sont tombés, trois autres et une voiture sont restés sur le rail obstruant tout passage.

TGI Matete : le ministère public a requis auprès des juges de reconnaître à Kabund la qualité d'engager l'UDPS. Au cours de l'audience publique organisée ce mercredi 28 mars au Tribunal de grande instance (TGI) de Matete, le ministère public a requis auprès des juges de reconnaître au Secrétaire général de l'UDPS, Jean-Marc Kabund, la qualité d'engager son parti. Cette requête est une réponse à la demande de Tharcisse Loseke, président de l'UDPS aile Tshibala qui a décidé de poursuivre Jean-Marc Kabund parce que, selon lui, il n'a pas qualité de convoquer le congrès de ce parti. La justice congolaise veut départager l'UDPS Tshisekedi et l'UDPS Tshibala du conflit de paternité. L'affaire est prise en délibéré. Le jugement est donc attendu dans un délai de 8 jours, conformément à la loi.

Prorogation du mandat de la Monusco : la résolution tient compte de la réalité du peuple congolais (Cenco). « Nous avons salué avec beaucoup de satisfaction cette résolution qui tient compte de la situation, de la réalité et de la voix du peuple congolais. Les derniers événements, les répressions violentes des marches nous ont fait voir qu'avec la présence de la Monusco les dégâts étaient limités. Qu'on ait prorogé le mandat pour une année, je crois que les civils ont besoin d'être

protégés dans ce pays et aussi de s'impliquer dans la mise en œuvre de l'accord pour les élections. C'est tout ce que veut le peuple congolais. Car la crise actuelle ne pourra se terminer qu'avec des élections, pas n'importe lesquelles, mais de bonnes élections dont les préalables sont dans l'accord », affirme l'abbé Donatien Nshole, secrétaire général de la Cenco. La structure réunissant les évêques catholiques salue « avec enthousiasme » la résolution 2409 notamment dans son volet de la protection des populations civiles et du respect de l'accord politique du 31 décembre.

Implication de la Monusco dans le processus électoral : les vues divergent entre Majorité et opposition. Le Conseil de sécurité a décidé de proroger jusqu'au 31 mars 2019 le mandat de la Mission de la Monusco en lui fixant comme priorités stratégiques d'assurer la protection des civils et d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 et le processus électoral. Pour la Majorité présidentielle (MP), l'implication des Nations Unies dans le processus électoral sous-entend une franche collaboration entre la Monusco et les institutions de la république pour un bon aboutissement des élections. Il insiste sur le respect de la volonté souveraine du pays. «Si la volonté souveraine de la République est différente des termes de la résolution, alors à ce moment-là, la coopération sera difficile, sinon impossible. Il y a un accord de siège entre la RDC et les Nations unies. Si l'on s'en tient aux résolutions, il ne risque pas d'y avoir des malentendus entre la Monusco et la RDC», note M. Atundu. Pour l'opposant Christophe Lutundula, membre du G7 et du Rassemblement, cette résolution ne pourra être utile que si « elle entre effectivement » en application. Il estime que la nouvelle résolution a mis l'accent sur des préoccupations que l'opposition en RDC ne cesse de relayer auprès de la communauté Internationale. Appuyer le processus électoral, selon lui, c'est aussi certifier les résultats des élections.

Jeudi 29 mars.

Leila Zerrougui aux femmes : «L'ONU n'a pas le droit de décevoir les femmes de la RDC». «Les femmes subissent la violence mais elles sont là, toujours déterminées à apporter leur contribution pour l'avènement d'un Congo plus beau qu'avant. Elles s'imposent et peuvent faire la différence. Il suffit seulement de leur donner un espace politique. Les Nations unies travaillent pour que les femmes puissent bénéficier de cet espace politique. Nous n'avons pas le droit de vous décevoir. Nous n'avons pas le droit de décevoir les femmes de la RDC», a affirmé Mme Zerrougui. Selon la Représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC, avec plus de 50% de la population, les femmes congolaises peuvent positivement influencer le processus électoral.

Les Etats-Unis exhortent les autres pays à payer plus pour les Casques bleus. L'ambassadrice américaine à l'ONU a enjoint mercredi les autres pays de l'organisation à "faire mieux" et à payer une plus grosse part des opérations de maintien de la paix. "Un seul pays ne devrait pas avoir à payer pour un quart du budget de maintien de la paix de l'ONU, et nous sommes impatients de voir une distribution plus équitable du budget parmi les autres pays membres", a déclaré Nikki Haley, qui a déjà négocié une baisse de 600 millions de dollars des fonds pour les Casques bleus. "Nous avons tous un rôle à jouer et nous devons tous faire un effort", a déclaré la représentante américaine, en laissant clairement entendre qu'elle comptait encore faire baisser l'addition pour Washington. Les Etats-Unis vont rester le plus important contributeur individuel au budget de maintien de la paix mais ont décidé de plafonner ses versements à 25% du total contre 28,5% actuellement. La Chine est le second contributeur avec une part de 10,25% suivie par le Japon, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, la Russie, l'Italie, le Canada et l'Espagne. Les négociations seront rudes pour changer la répartition.

Ituri : les FARDC ont tué 28 assaillants à Djugu (Officiel). L'armée congolaise dit avoir tué vingt-huit assaillants depuis le début du mois de décembre 2017 dans le territoire de Djugu, dans la province de l'Ituri. Dans son bilan livré mercredi 28 mars, elle dit aussi avoir arrêté soixante présumés auteurs des exactions sur les civils dans ce territoire. D'après ce bilan, les FARDC ont perdu dix hommes et des matériels militaires.

Insécurité au Nord-Kivu: le député Muhindo plaide pour l'interpellation du ministre de la Défense. Les députés du Grand Nord demandent au Bureau de l'Assemblée nationale d'interpeller le ministre de la Défense sur les tueries et l'insécurité grandissante à Beni. Ils se disent vivement préoccupés par l'augmentation du nombre des morts et des personnes souffrant des maladies mentales dans cette partie du Nord-Kivu.

Elections : les femmes du MPR sensibilisées sur le «manifeste de la N'sele». A l'occasion de la clôture du mois de la femme, la ligue des femmes du Mouvement populaire de la révolution (MPR), a sensibilisé et formé mercredi 28 mars ses membres sur le «manifeste de la N'sele», un projet de société de ce parti du feu président Mobutu Sese Seko. La présidente de la Ligue des femmes du PPRD, Gèneviève Idia, a appelé les femmes à prendre leurs destins en mains, en cette année électorale : «Aujourd'hui, la femme doit prendre son destin en mains, on ne le lui offrira pas. Il faut qu'elle prenne sa

responsabilité et revendique son droit. Elle a un rôle à jouer, qu'elle reprenne sa place». Rappelons que le manifeste de la N'sele, programme nationaliste du président Mobutu promulgué le 20 mai 1967, vise à promouvoir notamment : La restauration de l'autorité de l'État et son prestige international ; Le respect des libertés démocratiques ; La participation active directe ou indirecte de chacun à la discussion publique des problèmes de la vie commune ; La confrontation permanente des intérêts, des besoins, des nécessités économiques ou politiques ; La liberté humaine au centre des préoccupations du MPR ; La suppression des oppressions politiques.

Bruno Tshibala opéré à Paris. Le Premier ministre Bruno Tshibala a été opéré en urgence de l'œil gauche à Paris le 15 mars dernier, d'après Jeune Afrique. Des proches du Premier ministre, assurent que Bruno Tshibala va bien et qu'il va regagner le pays incessamment.

Sud-Kivu: 5 morts après éboulement dans une mine d'or de Misisi. Cinq personnes sont mortes dans un éboulement de terre dans des carrés miniers dimanche dernier à Misisi dans le territoire de Fizi (Sud-Kivu). Misisi est une zone minière située au sud de Baraka. D'autres sources concordantes parlent d'une quarantaine de victimes de ces éboulements, dont sept corps déjà retrouvés.

Sénat : Modeste Mutinga réclame l'examen de la loi sur les ex-chefs d'Etat congolais. Le Sénat a adopté mercredi 28 mars son calendrier d'activités de la session ordinaire du mois de mars. A cette occasion, le sénateur Modeste Mutinga regrette qu'une fois de plus sa proposition de loi sur le statut des anciens chefs de l'Etat congolais ne soit pas retenue parmi les matières à traiter. Dans son intervention, ce sénateur du G7 a plaidé également pour la mise sur pied d'une commission qui se chargera d'étudier les possibilités de révision des certains articles de la Constitution et du règlement intérieur du Sénat pour que la chambre haute ne soit plus une caisse de résonance de l'Assemblée nationale. Pour lui, il est anormal qu'à chaque fois qu'il y a contradiction entre les deux chambres, c'est la position de l'Assemblée nationale qui prime.

Résolution 2904 : le Conseil de sécurité attendra désormais chaque mois un rapport de la MONUSCO sur la RDC. «Le Conseil de sécurité de l'ONU va désormais attendre de la Monusco, tous les 30 jours et non plus tous les trois mois, un rapport détaillé et précis sur l'évolution de la mise en œuvre de l'Accord de la Saint Sylvestre et du processus électoral en RDC». C'est l'une des particularités du nouveau mandat de la mission onusienne. A la lumière des rapports mensuels que la MONUSCO mettra à sa disposition sur l'évolution de la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 et du processus électoral, le Conseil de sécurité pourra être amené à prendre des dispositions qui s'imposent, si nécessaire. L'objectif de cette mobilisation est de « pouvoir réussir les élections prévues le 23 décembre et parvenir à cette première transition pacifique et démocratique du pouvoir».

Nord-Kivu : des Mai-Mai attaquent la ferme de Joseph Kabila à Kabasha. De violents affrontements ont opposé ce jeudi matin les Fardc à un groupe des Mai-Mai dans la localité de Kabasha en secteur de Rwenzori (Nord-Kivu). Selon les sources locales, les combats ont eu lieu dans la ferme du chef de l'Etat située à Kabasha. Ces miliciens ont tenté de déloger les Fardc de leur position se trouvant dans la ferme du chef de l'Etat située dans cette localité.

Dépôt à la Ceni de la liste actualisée des partis : le ministère de l'Intérieur tranche pour l'UDCO dirigé par Kabongo. Le ministère de l'Intérieur a tranché, dans le conflit qui opposait deux groupes au sein du parti l'Union pour le développement du Congo (UDCO), en faveur de l'UDCO dirigé par Edmond Kabongo Ngoy. Selon la lettre du secrétaire général aux relations avec les partis politiques du ministère de l'Intérieur, seul M. Kabongo qui est habilité à engager ce parti politique.

Vendredi 30 mars.

Ituri : au moins 60 écoles de Djugu ne sont pas opérationnelles. Environ soixante écoles primaires et secondaires du territoire de Djugu dans la province de l'Ituri ne sont pas opérationnelles à cause de l'insécurité dans cette zone. Les écoles d'environ six collectivités du territoire de Djugu sont affectées par ce conflit. Il s'agit de collectivités de Mambisa, Walendu Djatsi, Walendu Tatsi, Bahema Nord, Bahema Banywagi et Bahema Baguru. Certaines écoles sont fermées suite au déplacement de la population locale et d'autres ont été incendiées. Le directeur provincial de l'EPSP Ituri 1 estime à six mille, le nombre d'élèves du territoire de Djugu qui ne vont pas à l'école suite à cause de l'insécurité. Cette situation inquiète la société civile de Kpandroma qui redoute une année blanche. Le président de la société civile de Djugu plaide pour la prolongation de l'année scolaire en cours pour les écoles de cette entité territoriale.

RDC : le ministre de l'Economie traduit en justice le responsable de l'usine «Pain victoire». Le ministre de l'Economie, Joseph Kapika, a traduit en justice, jeudi 29 mars, le responsable de l'usine de panification «Pain victoire». Il lui reproche le refus de respecter sa décision de surseoir à l'augmentation du prix des pains. M. Kapika avait décidé, lundi 26 mars, de surseoir à la décision unilatérale de revoir à la hausse le prix du pain à Kinshasa. Une décision qu'il avait prise après une séance de travail avec les responsables des usines de panification. Le prix du «Pain victoire» a connu une hausse depuis lundi 26 mars dernier matin à Kinshasa. La baguette, communément appelée «Kanga journée» est passée de 200 à 300 FC, le pain rectangle de 300 à 400 FC. Le pain au lait de cette même usine, passe de 1000 à 1200 FC.

Décès à Bruxelles du sénateur Bo-Boliko Lokonga. Le sénateur congolais, Bo-Boliko Lokonga est décédé, vendredi 30 mars, aux premières heures de la matinée à Bruxelles. Pionnier de l'indépendance et fondateur du Parti Démocrate et Social-chrétien, Bo-Boliko Lokonda fut un baobab de la vie politique congolaise et a assumé plusieurs fonctions tant au gouvernement qu'au Parlement. Il a été successivement président du Conseil législatif (Assemblée nationale), puis premier commissaire d'état (Premier ministre) par le président Mobutu. Il a occupé cette fonction du 6 mars 1979 au 29 août 1980. Après 1990, précisément le 24 avril, il bascule dans l'opposition, après l'autorisation du multipartisme. De 1992 à 1997, il fut vice-Président du Haut Conseil de la République, le parlement de transition issu de la CNS.

Les bilans des gouvernements Badibanga et Tshibala sont décevants (société civile). Les bilans des gouvernements Samy Badibanga et Bruno Tshibala sont décevants, particulièrement le volet social du peuple congolais, a indiqué jeudi 29 mars, la société civile forces vives de la RDC. Elle a fait ce bilan dans un document intitulé «Rapport synthèse des gouvernements Congolais Samy Badibanga et Bruno Tshibala sur le Social de la population pour l'année 2017.» L'année 2017 est celle qui a atteint le niveau le plus bas de clochardisation des agents de la fonction publique avec une importante baisse de 40% du pouvoir d'achat, fait remarquer le rapport de la société civile, qui évalue les actions de deux gouvernements dans le secteur de la santé, l'éducation, l'emploi, l'accès à l'eau potable et à l'électricité ainsi que l'environnement. Elle constate en effet que la gratuité de l'enseignement primaire dans les établissements publics n'est toujours pas effective. La qualité de l'enseignement ne cesse de baisser suite aux mauvaises conditions sociales et de travail des enseignants. La grève des professionnels de santé aux mois de septembre et octobre 2017 avec leurs conséquences fait partie d'autant d'illustrations de failles relevées dans le secteur de la santé. Dans le secteur de l'environnement, la société civile forces vives recommande notamment aux gouverneurs et maires des villes d'organiser les Etats généraux sur l'environnement sain des populations congolaises «pour mettre au point des stratégies et méthodes de salubrité publique.» Elle demande au premier ministre, Bruno Tshibala de «s'appuyer sur une justice nationale forte et indépendante pour réprimer la corruption et les détournements des deniers publics.»

L'UDPS en congrès pour élire le successeur d'Etienne Tshisekedi. Plus de mille participants sont attendus au congrès de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Ces assises ont débuté vendredi 30 mars à Kinshasa et vise notamment à élire le remplaçant du feu président Etienne Tshisekedi. Des chefs des partis et des regroupements politiques sont aussi invités à ce congrès. Quatre candidats sont en lice pour le poste de président de l'UDPS. Il s'agit de Félix Tshisekedi, David Mukeba, Paul Tshilumbu et Guy Bawu.

Kyungu wa Kumwanza : «La Résolution 2409 nous met à l'aise». Gabriel Kyungu wa Kumwanza, le coordonnateur provincial du Rassemblement de l'opposition salue la nouvelle résolution 2409 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la RDC. Pour lui, le souhait de l'opposition a toujours été de voir la communauté internationale prendre en charge le processus électoral pour l'organisation d'un scrutin apaisé. Le Conseil de sécurité a décidé de proroger jusqu'au 31 mars 2019 le mandat de la Mission de la MONUSCO en lui fixant comme priorités stratégiques d'assurer la protection des civils et d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 et le processus électoral. Selon Kyungu, dans cette résolution on met l'accent sur l'application intégrale de l'accord de la Saint Sylvestre, «qui bloque jusqu'aujourd'hui le processus électoral.» «C'est-à-dire la libération des prisonniers politiques, la liberté des manifestations et le retour de ceux qui sont à l'extérieur notamment Moïse Katumbi Chapwe pour venir participer au processus électoral. C'est ça "l'inclusivité" et ce qui nous réjouit et nous saluons cette résolution», a indiqué M. Kyungu. Il a fait remarquer que si le dernier point lié au retour des exilés politiques n'est pas exécuté, la résolution n'aura pas de sens.

Tshopo: six blessés lors des incidents de Yaisuli. Le calme est revenu dans la localité de Yaisuli, cinq jours après les incidents survenus au lendemain de la disparition brutale du président de l'assemblée provinciale alors qu'il s'y trouvait en vacances parlementaires.

Goma: arrivée de 80 miliciens après leur reddition à Butembo et à Beni. Quatre-vingt combattants des trois factions Mai-Mai, qui ont fait reddition à Beni et à Butembo il y a quelques mois, sont finalement arrivés jeudi 29 mars à Goma. Certains accompagnés de leurs dépendants, ces combattants attendent leur intégration au sein des Fardc, selon les promesses leur faites par le gouvernement congolais pendant les négociations, affirment-ils. Les quatre-vingt combattants, dont deux femmes, viennent des trois factions des groupes armés : l'Union des patriotes pour la défense des innocents (UPDI) ; la Résistance nationale Lumumbiste (RNL) ; l'organisation d'autodéfense des patriotes des Beni. Ces combattants affirment avoir répondu à l'appel du gouvernement congolais, après de longues négociations avec leurs hiérarchies respectives. Ils sont munis de 14 armes AK 47 et de 23 lances.

Haut-Katanga: 437 cas de choléra enregistrés en 3 mois. Six zones de santé sont touchées par l'épidémie de rougeole dans le Haut-Katanga. 437 cas ont été enregistrés depuis janvier, selon le bulletin d'information du Bureau de coordination de l'action humanitaire (OCHA) publié jeudi 29 mars à Lubumbashi.

Kananga: 17 agents de la SCPT envoyés à la retraite réclament leurs décomptes finals. Dix-sept agents de la Société congolaise des postes et télécommunication (SCPT) à Kananga ont dénoncé jeudi 29 mars les conditions de leur mise à la retraite en décembre dernier. Certains disent ne pas avoir atteint l'âge de la retraite, fixé à 65 ans dans la convention collective de l'entreprise. Faute de pouvoir réintégrer l'entreprise, ces anciens agents réclament le paiement de leurs décomptes finals.

Sud-Kivu: un militaire et un policier tués par un bandit. Un policier et un militaire ont été tués par des bandits armés à Kavumu centre (près de Bukavu au Sud-Kivu) dans la soirée de jeudi. Par compassion à ces agents de l'ordre, tués en voulant protéger quelques civils attaqués, la population a interrompu toutes les activités ce vendredi 30 mars matin. La police renseigne que les enquêtes en cours évoluent très bien et que les suspects pourraient être attrapés. Les deux victimes sont tombées dans une embuscade lorsque les éléments de l'ordre sont venus apporter une assistance à une famille attaquée par de bandits armés non clairement identifiés.

Samedi 31 mars.

Félix Tshisekedi élu président de l'UDPS. Felix Tshisekedi est élu président de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), à l'issue du vote qui s'est déroulé dans la nuit de vendredi 30 mars. Le fils du feu Etienne Tshisekedi a obtenu 790 voix (soit 98,38%) contre 8 pour son challenger, Guy Bao. 803 personnes ont participé au vote. Le président du Rassemblement, Felix Tshisekedi, est aussi désigné candidat à la présidentielle pour le compte du parti historique de l'opposition congolaise. Le scrutin présidentiel est prévu pour le 23 décembre prochain. À l'ouverture vendredi des travaux du congrès de l'UDPS, le secrétaire général Jean Marc Kabund avait appelé les congressistes à voter pour un candidat qui respecte la parole donnée, un candidat attaché aux valeurs morales. En aucun cas, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) « ne peut se transformer en un patrimoine familial ou en un bien sous la coupe réglée d'amis et de copains », a affirmé, Jean Marc Kabund. Si le discours de Jean Marc Kabund est suivi à la lettre par les congressistes, le A380 que nous appelons UDPS va non seulement avoir un nouveau commandant de bord, mais atterrir à bon port », a estimé un des invités, Vital Kamerhe, président l'Union pour la nation congolaise (UNC).

Congrès de l'UDPS : «Toutes les décisions seront de nul effet», prévient Tharcisse Loseke. L'Union pour la démocratie et le progrès social de l'aile Tshibala affirme que les décisions qui seront prises par le congrès convoqué par le camp de Jean Marc Kabund seront «nulles et de nul effet». Dans une interview accordée vendredi 30 mars à Radio Okapi, Tharcisse Loseke, président délégué du camp de Bruno Tshibala, conteste à Kabund la légalité de la convocation du congrès. Par ailleurs, le président délégué de l'UDPS/Tshibala qualifie de «blague de mauvais goût» la décision du Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre 2016 (CNSA), reconnaissant la légalité de l'UDPS à Felix Tshisekedi. En effet, jeudi 29 mars, le CNSA avait opté de ne reconnaître que la branche de l'UDPS qui siège à Limete sous la direction de Jean-Marc Kabund. Pour M. Loseke, ce parti de Limete est «un fantôme.» Tharcisse Loseke a également précisé que l'UDPS n'est pas concernée par le problème de dédoublement en son sein, si ce n'est l'aspect lié à la succession d'Etienne Tshisekedi au poste de président du parti.

RDC : le parti «Congo en marche» demande une motion de défiance contre Bruno Tshibala. Le parti politique de l'opposition «Congo en marche» demande aux députés nationaux d'initier une motion de défiance à l'endroit du Premier ministre Bruno Tshibala. Médard Kankolongo reproche au premier ministre de ne pas s'occuper du social des Congolais et de crispier la situation politique avec notamment le dédoublement de l'UDPS. Selon lui, Bruno Tshibala est en train de

crisper le climat politique au lieu de le décrisper. Il a affirmé avoir déposé une pétition au bureau du président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, pour initier cette motion de défiance.

RDC : le rejet de la requête en annulation de la loi électorale est un «scandale judiciaire», selon Lokondo. Le député national, Henry Thomas Lokondo qualifie de «scandale judiciaire» la décision de la Cour constitutionnelle, qui a rejeté la requête en annulation de la nouvelle loi électorale introduite en janvier dernier par des députés nationaux. Les élus nationaux demandaient que certaines dispositions de la nouvelle loi électorale promulguée en décembre 2017 par le président Kabila, soient changées, notamment le seuil d'éligibilité. Mais pour la Cour constitutionnelle, le seuil d'éligibilité n'est pas une exclusivité de la loi congolaise. Une décision que Thomas Lokondo regrette, argumentant que la Cour constitutionnelle n'a pas abordé le fond de la requête des députés. Pour lui avec ce rejet, la cour a perdu toute sa crédibilité.

Sud-Kivu : dix cas de meurtre répertoriés dans moins d'une semaine à Walungu. La société civile de Walungu dit avoir répertorié dix cas de meurtre dans quatre groupements de ce territoire du Sud-Kivu. Dans une interview accordée samedi 31 mars à Radio Okapi, le président de cette structure, Emmanuel Balolage, dénonce la recrudescence de l'insécurité dans ce territoire et estime que ces cas d'assassinat sont prémédités. Ces cas de meurtre sont récents dans les groupements de Mushinga, Ikoma, Lurhala et Mulamba. Pour sa part, le ministre provincial de l'Intérieur demande à la population de Walungu de rester calme. Il a indiqué que les autorités s'occupent de la sécurité de toute la province au cas par cas.

Kongo-Central : la session de mars ouverte sur fond d'altercations entre jeunes et policiers. La session du mois de mars de l'assemblée provinciale du Kongo-Central a été ouverte, vendredi 30 mars, après des altercations qui ont opposé des jeunes et des policiers. Selon plusieurs témoins contactés par Radio Okapi, des échauffourées ont eu lieu lorsque la police a refusé l'accès dans l'organe délibérant à certains jeunes qui portaient des effigies du PPRD. Elle a aussi empêché aux délinquants appelés «Kulunas» d'accéder dans l'hémicycle de la province. Après le refus de la police de les faire entrer, ces jeunes ont attaqué l'assemblée provinciale avec des machettes et des pierres et ont giflé le sous-officier de la police. Ils ont ensuite cassé des vitres du bâtiment administratif de l'assemblée provinciale et des véhicules des députés et autres autorités trouvés sur place. Un député provincial du Kongo-central a accusé des jeunes «Kulunas» d'être à la base de ces actes. Il a indiqué que ces personnes seraient envoyées par le maire de la ville, Pathy Nzuzi, sur ordre du gouverneur de province Jacques Mbadu, pour empêcher une motion de défiance en gestation contre le gouverneur.

Djugu : 435 enfants déplacés en âge scolaire ne vont pas à l'école. Quatre cent trente-cinq enfants déplacés venus de Djugu en âge scolaire ne fréquentent pas les écoles de Bunia (Ituri) où ils ont trouvé refuge. Cette situation est due à un problème de manque de maîtrise de la langue française. Ces enfants suivaient les enseignements dans une langue vernaculaire, le Kilendu, en territoire de Djugu. Mais à Bunia, les cours sont dispensés en français. A Bunia, ces enfants, estimés à environ sept cents, sont logés dans la concession de l'hôpital général de la ville. Ils sont encadrés par quatre ONG. Ils reçoivent un encadrement psychosocial à travers des jeux pour enlever en eux les traumatismes dus aux affres qu'ils ont subies à Djugu. Les encadreurs s'expriment aussi en Kilendu, langue vernaculaire parlé en territoire de Djugu.

Lubumbashi : retour au calme après des tensions observées à Rwashi. Le calme est revenu samedi 31 mars dans l'après-midi dans la commune Rwashi, dans la ville de Lubumbashi (Haut-Katanga). Une tension a été perceptible dans la matinée suite au meurtre de deux personnes par des bandits armés. Trois autres personnes ont été grièvement blessées dont un policier. Des échauffourées ont opposé la population aux policiers venus pour rétablir de l'ordre. La population qui s'est révoltée a barricadé toutes les voies d'accès et brûlé des pneus empêchant ainsi le passage des véhicules.